



BILAN SOCIAL 2008



Sommaire

1 Indicateurs relatifs aux effectifs globaux de l'Université Lyon 1.....5

1.1	Les effectifs globaux de l'Université Lyon 1	5
1.2	Evolution des effectifs globaux de l'Université Lyon 1.....	5
1.3	Les personnels contractuels de l'Université Lyon 1	6
1.3.1	Part des personnels contractuels sur les effectifs globaux de l'Université Lyon 1	6
1.3.2	Résorption de la précarité des contractuels	6
1.4	L'emploi des travailleurs handicapés	6
1.4.1	Répartition des travailleurs handicapés.....	6
1.4.2	Répartition des travailleurs handicapés BIATOSS contractuels par type de financement	7

2 Indicateurs relatifs au suivi de la masse salariale, des emplois, des heures complémentaires d'enseignement et des primes8

2.1	Bilan annuel de la masse salariale par actions LOLF	8
2.1.1	Répartition de la masse salariale globale par actions	8
2.1.2	Répartition de la masse salariale sur Budget Etat par actions.....	9
2.1.3	Suivi de la consommation de la masse salariale sur ressources propres.....	10
2.2	Heures complémentaires d'enseignement	10
2.2.1	Répartition des heures complémentaires d'enseignement sur dotation globale de fonctionnement.....	10
2.2.2	Répartition des heures complémentaires d'enseignement sur ressources propres	11
2.3	Primes.....	12
2.3.1	Primes versées aux personnels enseignants	12
2.3.2	Primes versées aux personnels BIATOSS.....	12

3 Indicateurs relatifs aux personnels enseignants13

3.1	Les enseignants contractuels	13
3.1.1	Répartition par type de contrat.....	13
3.1.2	Répartition des enseignants contractuels par composante en ETP.....	13
3.1.3	Evolution de la part des personnels enseignants contractuels sur l'ensemble des effectifs enseignants	14
3.2	Les enseignants titulaires	14
3.2.1	Répartition des enseignants titulaires.....	14
3.2.1.1	Répartition par corps.....	14
3.2.1.2	Répartition des enseignants titulaires par composante en ETP.....	15
3.2.1.3	Répartition des enseignants-chercheurs par groupe de disciplines CNU et par corps en ETP	15
3.2.1.4	Répartition des enseignants du premier et du second degré par corps et disciplines en ETP	16
3.2.2	Pyramide des âges des enseignants titulaires.....	17
3.2.3	Taux de recrutement externe (*) des enseignants-chercheurs	18
3.2.4	Bilan des créations et redéploiements des postes d'enseignants-chercheurs	18
3.2.5	Promotion des enseignants-chercheurs.....	19
3.2.5.1	Promotion de grade	19
3.2.5.2	Promotion de corps.....	19
3.2.6	Activité de recherche des enseignants-chercheurs	20
3.2.6.1	Part des enseignants-chercheurs dans les équipes de recherches reconnues par rapport à l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs	20
3.2.6.2	Bilan des CRCT	20
3.2.6.3	Délégation dans les organismes de recherche obtenue par les enseignants-chercheurs.....	20
3.2.6.4	Bilan des PEDR, HDR et délégations à l'IUF.....	21
3.3	Gestion des mouvements des enseignants.....	21
3.3.1	Mobilité des enseignants	21
3.3.1.1	Mouvement des personnels enseignants	21
3.3.1.2	Indicateur de mobilité externe.....	22
3.3.2	Promotion des enseignants du second degré.....	22
3.3.3	Evolution des départs en retraite.....	23
3.4	Taux d'absentéisme des enseignants titulaires et contractuels	23
3.5	Taux d'encadrement pour 1 000 étudiants.....	24
3.6	Evolution du nombre d'enseignants étrangers.....	24

4 Indicateurs relatifs aux personnels BIATOSS.....25

4.1	Agents contractuels.....	25
4.1.1	Répartition par catégorie et par financement	25
4.1.2	Répartition par composante et service en ETP	26
4.1.3	Part des personnels contractuels sur l'ensemble des effectifs BIATOSS (hors CDD recherche)	27
4.2	Agents titulaires	27
4.2.1	Répartition par corps et par catégorie	27
4.2.2	Répartition par composante et service en ETP	28
4.2.3	Pyramide des âges.....	29
4.3	Bilan des créations et des requalifications des postes de BIATOSS	30
4.4	Mouvement des personnels BIATOSS	30
4.4.1	Promotions des personnels.....	30
4.4.1.1	Répartition des promotions par origine et par catégorie	30
4.4.1.2	Evolution du nombre de promotions	31
4.4.2	Mobilité des personnels	31
4.4.2.1	Répartition des mobilités	31
4.4.2.2	Indicateurs de mobilité externe	32
4.4.3	Evolution des départs en retraite des BIATOSS titulaires	32
4.5	Taux d'absentéisme.....	32

5 La formation continue des personnels.....34

5.1	Nombre et proportion des personnels enseignants et BIATOSS ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation.....	34
5.2	Le droit individuel à la formation	34
5.3	Le congé de formation professionnelle.....	34
5.4	La formation continue des personnels BIATOSS	34
5.4.1	Part des personnels par groupe de corps, ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation par an	34
5.4.2	Investissement formation	35
5.4.3	Répartition du nombre de stagiaires et du nombre de jour de formation par filière ..	35
5.4.4	Taux d'absentéisme.....	35
5.4.5	Nombre d'agents formés par catégorie, par rapport aux effectifs	35
5.4.6	Nombre moyen de jour de formations par catégorie par rapport aux effectifs.....	36

6	L'action sociale.....	37
6.1	Politique d'aide sociale.....	37
6.2	Politique de restauration.....	37
6.3	Politique enfance.....	37
6.4	Vie des personnels	38
6.4.1	Vie sociale.....	38
6.4.2	Vie culturelle.....	38
6.4.3	Vie sportive et activité de loisirs	38
7	Les conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail	39
7.1	Les conditions d'hygiène et de sécurité	39
7.1.1	Les réunions Hygiène et Sécurité de l'établissement.....	39
7.1.2	Gestion des Etablissements Recevant du Public (ERP).....	39
7.1.3	Gestion des déchets industriels spéciaux.....	40
7.1.3.1	Evolution des déchets biologiques et chimiques	40
7.1.3.2	Les déchets radioactifs	40
7.1.4	Interventions d'urgence et interventions techniques.....	41
7.1.5	Autres activités.....	42
7.2	La médecine de prévention.....	42
7.2.1	Les visites médicales.....	42
7.2.1.1	Les examens systématiques	42
7.2.1.2	Les visites occasionnelles	42
7.2.1.3	Les convocations	42
7.2.2	Les propositions médicales	43
7.2.2.1	Les orientations après visites médicales	43
7.2.2.2	Les propositions de mesures particulières.....	43
7.2.2.3	Les urgences	43
7.2.2.4	Les vaccinations.....	43
7.2.3	Les examens complémentaires	43
7.2.3.1	Les examens sanguins	43
7.2.3.2	Les bilans pulmonaires	43
7.2.3.3	Les examens urinaires	44
7.2.3.4	Les autres examens complémentaires.....	44
7.2.4	Les accidents du travail	44
7.2.4.1	Les accidents du travail déclarés.....	44
7.2.4.2	Les causes des accidents déclarés.....	44
7.2.4.3	Les accidents du travail non déclarés.....	44
	GLOSSAIRE	45

1 Indicateurs relatifs aux effectifs globaux de l'Université Lyon 1

1.1 Les effectifs globaux de l'Université Lyon 1

STATUT	Nombre de personnes		
	hommes	femmes	TOTAL
Enseignants titulaires (dont stagiaires)	1184	604	1788
Enseignants contractuels	491	355	846
BIATOSS titulaires	379	846	1225
BIATOSS contractuels	113	291	404
CDD recherche	225	172	397
Contrats aidés	18	19	37
PACTE	2	1	3
TOTAL	2412	2288	4700
Nombre de personnes hébergées au 31/12/2008			2515
Nombre total de vacataires pour l'année civile 2008			2413
TOTAL des effectifs au 31/12/2008 (y compris vacataires et personnes hébergées)			9628

en ETP		
hommes	femmes	TOTAL
1167,4	578,5	1745,9
388,25	271,75	660
385,4	800	1185,4
103,34	254,72	358,06
144,1	129	273,1
13,49	14,78	28,27
2	1	3
2203,98	2049,75	4253,73

1.2 Evolution des effectifs globaux de l'Université Lyon 1

STATUT	Nombre de personnes		
	au 31/12/2007	au 31/12/2008	Evolution
Enseignants titulaires	1780	1788	0,45%
Enseignants contractuels	846	846	0,00%
BIATOSS titulaires	1274	1225	-3,85%
BIATOSS contractuels	378	404	6,88%
CDD recherche	255	397	55,69%
Contrats aidés	41	37	-9,76%
PACTE	2	3	50,00%
TOTAL	4576	4700	2,71%
Nombre de personnes hébergées	1892	2515	32,93%
Nombre total de vacataires	2687	2413	-10,20%
TOTAL des effectifs (y compris vacataires et personnes hébergées)	9155	9628	5,17%

En ETP		
au 31/12/2007	au 31/12/2008	Evolution
1734,4	1745,9	0,66%
532,21	660	24,01%
1217,7	1185,4	-2,65%
326,67	358,06	9,61%
245,52	273,1	11,23%
32,44	28,27	-12,85%
2	3	50,00%
4090,94	4253,73	3,98%

1.3 Les personnels contractuels de l'Université Lyon 1

1.3.1 Part des personnels contractuels sur les effectifs globaux de l'Université Lyon 1

STATUT	TOTAL en nombre de personnes	part des contractuels (en %)	Total en ETP	part des contractuels (en %)
Enseignants	2634		2405,9	
dont contractuels	846	32,12%	660	27,43%
BIATOSS	1669		1574,73	
dont contractuels	444	26,60%	389,33	24,72%
TOTAL des effectifs	4303		3980,63	
Total des personnels contractuels	1290	29,98%	1049,33	26,36%

1.3.2 Résorption de la précarité des contractuels

	Situation actuelle des contractuels en poste		Evolution de carrière des contractuels au cours de l'année 2008		
	en CDD	en CDI	nombre de réussite aux concours	nombre de passage en CDI au terme des 6 années de service*	nombre d'éligibles au CDI en 2008
Contractuels BIATOSS	444	47	10	6	6

* Les contractuels sont éligibles au CDI lorsqu'ils ont travaillé pendant 6 ans sans interruption, au sein de l'Université sur le même poste, avec le même employeur.

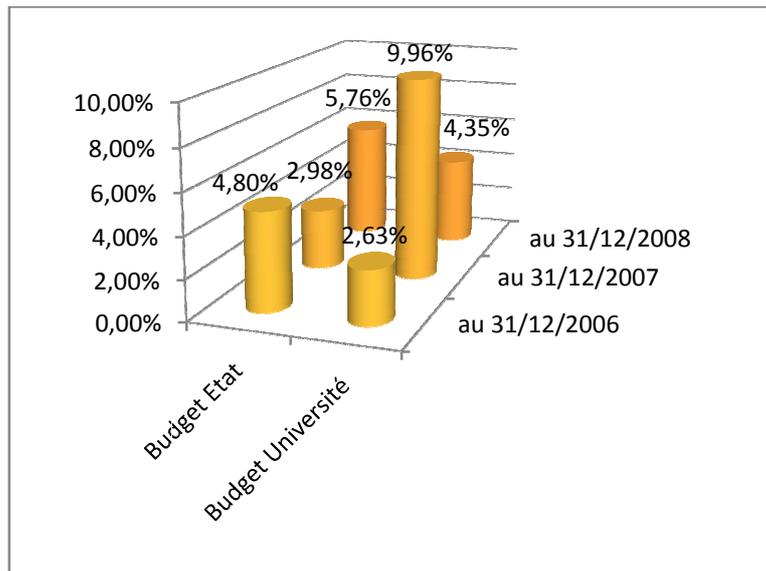
1.4 L'emploi des travailleurs handicapés

1.4.1 Répartition des travailleurs handicapés

	2006	2007	2008
Enseignants titulaires	5	6	6
Enseignants contractuels	-	-	-
BIATOSS titulaires	20	25	23
BIATOSS contractuels	17	30	22
TOTAL	42	61	51

Les travailleurs handicapés représentent 1% des effectifs totaux de Lyon 1.

1.4.2 Répartition des travailleurs handicapés BIATOSS contractuels par type de financement



Rappel : Les pourcentages représentent le taux de travailleurs handicapés, financé soit sur le budget de l'Etat soit sur le budget de l'Université, par rapport au nombre total de BIATOSS contractuel (Etat ou Université).

2 Indicateurs relatifs au suivi de la masse salariale, des emplois, des heures complémentaires d'enseignement et des primes

2.1 Bilan annuel de la masse salariale par actions LOLF

2.1.1 Répartition de la masse salariale globale par actions

		Masse salariale		TOTAL par actions	Masse salariale en %
		Etat	Ressources propres		
Formations supérieures et recherche universitaire	formation initiale et continue du bac à la Licence	97 960 214 €	8 482 169 €	106 442 383 €	45,02%
	formation initiale et continue du niveau Master	51 026 009 €	3 604 094 €	54 630 102 €	23,10%
	formation initiale et continue du niveau Doctorat	560 582 €	33 155 €	593 737 €	0,25%
	sous-total formation initiale et continue	149 546 804 €	12 119 418 €	161 666 223 €	68,37%
	bibliothèque et documentation	3 749 236 €	238 391 €	3 987 627 €	1,69%
	recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	7 083 538 €	6 835 659 €	13 919 197 €	5,89%
	recherche universitaire en maths, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	801 715 €	884 395 €	1 686 110 €	0,71%
	recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	3 438 361 €	2 962 066 €	6 400 427 €	2,71%
	recherche universitaire en physique nucléaire et hautes énergies	317 145 €	41 854 €	358 999 €	0,15%
	recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	807 522 €	174 470 €	981 993 €	0,42%
	recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	93 728 €	63 136 €	156 865 €	0,07%
	recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	9 079 329 €	209 733 €	9 289 062 €	3,93%
	sous-total recherche universitaire	25 370 575 €	11 409 705 €	36 780 280 €	15,55%
	diffusion de savoirs et musées	86 116 €	67 639 €	153 756 €	0,07%
	immobilier	9 401 807 €	619 691 €	10 021 498 €	4,24%
	pilotage et support programme	15 048 715 €	2 022 792 €	17 071 507 €	7,22%
	dépenses à reventiler	9 083 429 €		9 083 429 €	3,84%
sous total programme 150	208 537 447 €	26 239 245 €	234 776 692 €	99,29%	
Vie étudiante		1 314 908 €	365 523 €	1 680 431 €	0,71%
	sous total programme 231	1 314 908 €	365 523 €	1 680 431 €	0,71%
TOTAL GENERAL 2008		209 852 355 €	26 604 768 €	236 457 123 €	100,00%

2.1.2 Répartition de la masse salariale sur Budget Etat par actions

		enseignants sciences et BIATOSS	enseignants santé	IUT A	IUT B	IUFM	Allocations chômage	Total par actions	Masse salariale en %
Formations supérieures et recherche universitaire	formation initiale et continue du bac à la Licence	64 541 755	8 761 937	14 840 010	9 816 511			97 960 214	46,68%
	formation initiale et continue du niveau Master	3 254 062	40 869 278			6 902 668		51 026 009	24,32%
	formation initiale et continue du niveau Doctorat	560 582						560 582	0,27%
	sous-total formation initiale et continue	68 356 399	49 631 215	14 840 010	9 816 511	6 902 668	0	149 546 804	71,26%
	bibliothèque et documentation	2 797 167		112 650	136 964	702 456		3 749 236	1,79%
	recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	7 080 963		2 575				7 083 538	3,38%
	recherche universitaire en maths, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	801 715						801 715	0,38%
	recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	3 438 361						3 438 361	1,64%
	recherche universitaire en physique nucléaire et hautes énergies	317 145						317 145	0,15%
	recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	807 522						807 522	0,38%
	recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	93 728						93 728	0,04%
	recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	9 079 329						9 079 329	4,33%
	sous-total recherche universitaire	24 415 931	0	115 225	136 964	702 456	0	25 370 575	12,09%
	diffusion de savoirs et musées	86 116						86 116	0,04%
	immobilier	6 818 963		356 161	561 665	1 665 019		9 401 807	4,48%
	pilotage et support programme	11 056 950		370 771	317 526	3 303 467		15 048 715	7,17%
	dépenses à reventiler	688 424	4 977	48 744	135 999	7 257 496	947 789	9 083 429	4,33%
	sous total programme 150	111 422 782	49 636 193	15 730 912	10 968 665	19 831 106	947 789	208 537 447	99,37%
Vie étudiante		1 258 935		55 973				1 314 908	0,63%
	sous total programme 231	1 258 935	0	55 973	0	0	0	1 314 908	0,63%
	TOTAL GENERAL 2008	112 681 718	49 636 193	15 786 885	10 968 665	19 831 106	947 789	209 852 355	100,00%

2.1.3 Suivi de la consommation de la masse salariale sur ressources propres (y compris DGF)

	budget prévisionnel (après DBM)	dépenses effectives		solde
		en €	% du budget prévisionnel	
Dépenses de personnel hors contrat recherche et formation continue	14 127 963,00	12 779 148,91	90,45%	1 348 814,09
Dépenses de personnel sur budget recherche	12 815 717,00	11 171 211,00	87,17%	1 644 506,00
Dépenses de personnel sur contrats formation continue	3 965 677,00	3 766 097,00	94,97%	199 580,00
Emplois aidés (dépense réelle supportée par l'établissement)	500 300,00	129 331,13	25,85%	370 968,87
Chômage et indemnités	120 000,00	35 409,96	29,51%	84 590,04
TOTAL	31 529 657,00	27 881 198,00	88,43%	3 648 459,00

Observation : le montant prévisionnel « Emplois aidés » tient compte des recettes liées au remboursement du CNASEA, d'une partie des charges salariales et patronales ; le montant réalisé représente le coût réel pour l'établissement c'est-à-dire déduction faite des remboursements du CNASEA.

2.2 Heures complémentaires d'enseignement

2.2.1 Répartition des heures complémentaires d'enseignement sur dotation globale de fonctionnement

Composante	Enseignants UCBL	Autres fonctionnaires *	Vacataires professionnels **	TOTAL (en HTD)	TOTAL en euros	répartition (%)
IUT A	11 213	5 025	3 577	19 815	794 753	21%
IUT B	9 449	2 555	2 810	14 815	593 478	15%
ISTR	31	6 117	6 158	12 306	493 568	13%
SUAPS	1 905	2 005	640	4 550	182 236	5%
SCEL	1 150	694	4 824	6 668	267 075	7%
SCIENCES (hors IUT)	11 325	21 976	9 857	43 158	1 271 689	33%
SANTE (hors ISTR)	1 109	2 600	2 243	5 952	238 611	6%
TOTAL	36 182	40 972	30 109	107 263	3 841 410	100%

* Enseignants hors UCBL et fonctionnaires BIATOSS

** Salariés du secteur privé, travailleurs indépendants

2.2.2 Répartition des heures complémentaires d'enseignement sur ressources propres

Unité budgétaire	Enseignants UCBL		Autres fonctionnaires		Vacataires		Total général	%
	FI	FC	FI	FC	FI	FC		
Comptes centraux UCBL	208 846,97	3 455,58	114 716,60	16 667,30	7 613,42		351 299,87	11,33%
I.S.F.A	11 253,08		5 473,56				16 726,64	0,54%
ISTR	2 276,00		43 292,91		4 366,60		49 935,51	1,61%
IUFM	295 186,66		219 062,02		2 829,17		517 077,85	16,67%
IUT A		440 845,00		147 551,00		283 618,00	872 014,00	28,11%
IUT B		336 096,31	2 243,36	95 629,92	1 303,05	340,41	435 613,05	14,04%
Service commun de documentation			2 952,03				2 952,03	0,10%
FOCAL		148 569,45		558 869,41		19 432,62	726 871,48	23,43%
SIUAPS	7 210,80		4 807,20				12 018,00	0,39%
UFR chimie-biochimie	2 368,94		3 037,59		3 336,48		8 743,01	0,28%
UFR mathématiques			240,36				240,36	0,01%
UFR médecine Laennec			1 213,32				1 213,32	0,04%
UFR médecine Grange Blanche	682,28		31 782,89		511,71		32 976,88	1,06%
UFR médecine Lyon Nord			7 061,94				7 061,94	0,23%
UFR médecine Lyon Sud			3 707,72		161,07		3 868,79	0,12%
UFR Physique	1 000,00	500,00					1 500,00	0,05%
UFR Informatique	1 958,78		812,98				2 771,76	0,09%
UFR STAPS	43 781,30		14 153,32		982,14		58 916,76	1,90%
TOTAL	574 564,81	929 466,34	454 557,80	818 717,63	21 103,64	303 391,03	3 101 801,25	100,00%

FI : Formation Initiale

FC : Formation Continue

2.3 Primes

2.3.1 Primes versées aux personnels enseignants

	PEDR (€)	Evolution par rapport à 2007	PRES (€)	Evolution par rapport à 2007	PCA (€)	Evolution par rapport à 2007	PRP (€)	Evolution par rapport à 2007	Autres primes (€)	TOTAL des PRIMES (€)	Evolution par rapport à 2007
Montant versé	1 532 295,00	11%	1 708 597,00	23%	252 577,86	-8%	718 442,15	58%	80 614,00	4 292 526,01	23%
Nombre de bénéficiaires	321		1 534		54		455		37	2 401	

2.3.2 Primes versées aux personnels BIATOSS

	IAT	Evolution par rapport à 2007	IPTS	Evolution par rapport à 2007	Prime de participation à la recherche (ITRF)	Evolution par rapport à 2007	Prime informatique	Evolution par rapport à 2007	Autres indemnités	Evolution par rapport à 2007	TOTAL des PRIMES (€)	Evolution par rapport à 2007
Montant versé	394 741	33,84%	439 741	43,49%	2 034 138	19,01%	316 240	20,97%	207 338	22,31%	3 392 198	24,73%
Nombre de bénéficiaires	267		162		861		75		200		1 565	

3 Indicateurs relatifs aux personnels enseignants

3.1 Les enseignants contractuels

3.1.1 Répartition par type de contrat

Corps	Effectifs au 31/12/2006				Effectifs au 31/12/2007				Effectifs au 31/12/2008				Evolution d'ETP par rapport à 2007
	Nombre de personnes		Nombre en ETP	%	Nombre de personnes		Nombre en ETP	%	Nombre de personnes		Nombre en ETP	%	
	H	F			H	F			H	F			
Enseignants contractuels Santé	144	139	279,1	54,14%	156	130	280,6	48,65%	156	134	286	43,33%	1,94%
Enseignants contractuels Sciences	38	12	26,0	5,04%	43	10	28,0	4,86%	43	10	28,5	4,32%	1,79%
ATER	75	51	73,5	14,26%	69	63	82,5	14,31%	62	46	65,5	9,92%	-20,61%
Allocataires de recherche	112	105	54,5	10,57%	112	108	56,3	9,75%	95	103	83,5	12,65%	48,44%
Moniteurs	88	46	76,4	14,82%	111	41	121,9	21,13%	135	57	192	29,09%	57,57%
Enseignants contractuels du 2nd degré	1	6	6,0	1,16%	1	8	7,5	1,30%	-	5	4,5	0,68%	-40,00%
TOTAL	458	359	515,4	100%	492	360	576,7	100%	491	355	660	100%	14,45%

3.1.2 Répartition des enseignants contractuels par composante en ETP

Composantes	Enseignants contractuels Santé	Enseignants contractuels Sciences	ATER	Allocataires de Recherche	Moniteurs	Enseignants contractuels du 2nd degré	Total Général			%
							H	F	Total	
Biologie Humaine				1,25			1,00	0,25	1,25	
ISTR		1,50	4,00				2,50	3,00	5,50	
UFR médecine Grange Blanche	66,00			1,75			33,25	34,50	67,75	
UFR médecine Laennec	65,00			4,75			41,50	28,25	69,75	
UFR médecine Lyon Nord	65,00			2,25			36,50	30,75	67,25	
UFR médecine Lyon Sud	62,00	0,50		3,00			36,25	29,25	65,50	
UFR Odontologie	28,00						11,00	17,00	28,00	
UFR Pharmacie - ISPB		3,00	2,00	5,00	1,00		5,00	6,00	11,00	
Sous Total Santé	286,00	5,00	6,00	18,00	1,00		167,00	149,00	316,00	47,88%
I.S.F.A		2,00	0,50	1,25	1,00		2,75	2,00	4,75	
I.S.T.I.L.		1,00	1,50				2,50		2,50	
I.U.F.M.		0,50	8,00			0,50	4,50	4,50	9,00	
S.C.E.L		1,00				2,00		3,00	3,00	
S.C.F.S.H.S			2,00				2,00		2,00	
UFR Biologie			6,50	19,25	44,00		27,25	42,50	69,75	
UFR Chimie Biochimie			7,00	26,25	26,00		30,75	28,50	59,25	
UFR GEP		0,50	2,50	2,25	15,00		17,75	2,50	20,25	
UFR Informatique		3,00	6,00	0,50	26,00		28,75	6,75	35,50	
UFR Mathématiques			3,50	2,25	20,00		19,25	6,50	25,75	
UFR Mécanique			3,50	0,75	7,00		8,00	3,25	11,25	
UFR Physique		1,00	4,00	11,00	36,00		43,00	9,00	52,00	
UFR Sciences de la Terre				1,00	7,00		5,75	2,25	8,00	
UFR STAPS		2,50	2,00	1,00	1,00		5,00	1,50	6,50	
Sous Total Sciences		11,50	47,00	65,50	183,00	2,50	197,25	112,25	309,50	46,89%
IUT A		7,00	8,00		2,00	1,00	12,50	5,50	18,00	
IUT B		4,00	4,50		6,00	1,00	10,50	5,00	15,50	
Sous Total IUT		11,00	12,50		8,00	2,00	23,00	10,50	33,50	5,08%
Hors Lyon 1		1,00					1,00		1,00	
TOTAL	286,00	28,50	65,50	83,50	192,00	4,50	388,25	271,75	660,00	100%

Rappel : Dans le secteur Santé, de nombreux chefs de clinique ou assistants hospitaliers enseignent au sein de l'Université, ce qui explique le nombre élevé d'enseignants contractuels de ce secteur.

Observation : 47,88% des enseignants contractuels sont dans le secteur Santé.

3.1.3 Evolution de la part des personnels enseignants contractuels sur l'ensemble des effectifs enseignants

	au 31/12/2005		au 31/12/2006		au 31/12/2007		au 31/12/2008	
	Nombre de personnes	ETP						
Titulaires	1561	1551,6	1553	1540,7	1780	1734,40	1788	1745,90
Contractuels	820	482,48	815	511,26	846	532,21	846	660
TOTAL	2381	2034,08	2368	2051,96	2626	2266,61	2634	2405,90
% de contractuels par rapport au nombre total d'enseignants	34,44%	23,72%	34,42%	24,92%	32,22%	23,48%	32,12%	27,43%

Observation : pour l'année 2008, on constate que le pourcentage d'enseignants contractuels par rapport au nombre d'enseignants titulaires a peu évolué alors que le pourcentage en ETP a augmenté. Après analyse, il ressort que la quotité de travail par agent a augmenté : en 2007, la moyenne par agent était de 63% alors qu'en 2008 elle s'élève à 78%.

On constate également une augmentation de 11% du nombre total d'enseignants titulaires et contractuels entre 2006 et 2007. Cette augmentation s'explique par l'intégration de l'IUFM au sein de l'Université Lyon 1, en juillet 2007.

3.2 Les enseignants titulaires

3.2.1 Répartition des enseignants titulaires

3.2.1.1 Répartition par corps

Corps	Effectifs au 31/12/2006				Effectifs au 31/12/2007				Effectifs au 31/12/2008				Evolution d'ETP par rapport à 2007
	Nombre de personnes		ETP	%	Nombre de personnes		ETP	%	Nombre de personnes		ETP	%	
	H	F			H	F			H	F			
Enseignants													
Enseignants du 2nd degré	133	76	202,8		207	152	321,9		205	153	326,4		
Enseignants du 1er degré	-	-	-		11	13	21,0		11	12	20,8		
TOTAL enseignants	133	76	202,8	13%	218	165	342,9	20%	216	165	347,2	20%	1,25%
Enseignants-chercheurs Sciences													
MCF et assimilés *	421	265	677,6		431	301	723,0		424	311	726,9		
PU et assimilés **	233	44	277,0		238	51	289,0		243	52	294,8		
TOTAL enseignants-chercheurs Sciences	654	309	954,6	62%	669	352	1012,0	58%	667	363	1021,7	59%	0,96%
Enseignants-chercheurs Santé													
MCF et assimilés	72	54	126,0		67	54	121,0		69	56	125		
PU et assimilés	237	16	253,0		237	19	256,0		232	20	252		
TOTAL enseignants-chercheurs Santé	309	70	379,0	25%	304	73	377,0	22%	301	76	377	22%	0,00%
TOTAL	1096	455	1536,4	100%	1191	590	1731,9	100%	1184	604	1745,9	100%	0,81%

* Sont intégrés dans les MCF et assimilés : les assistants de l'enseignement supérieur et les astronomes adjoints.

** Sont intégrés dans les PU et assimilés : les astronomes.

3.2.1.2 Répartition des enseignants titulaires par composante en ETP

Type de population Composante	Ens. 1er degré	Ens. 2nd degré	Ens. Chercheurs Sciences	Ens. Chercheurs Santé	Total général			%
					H	F	Total	
ISTR			2,00		2,00	-	2,00	
UFR médecine Grange Blanche			2,00	84,00	72,00	14,00	86,00	
UFR médecine Laennec			5,82	81,00	63,00	23,80	86,80	
UFR médecine Lyon Nord			4,00	91,00	79,00	16,00	95,00	
UFR de médecine Lyon Sud			1,00	82,00	66,00	17,00	83,00	
UFR Odontologie			1,00	39,00	28,00	12,00	40,00	
UFR Pharmacie - ISPB			98,40		47,00	51,40	98,40	
Sous Total Santé			114,22	377,00	357,00	134,20	491,20	28%
I.S.F.A		2,00	12,80		8,80	6,00	14,80	
I.S.T.I.L.		2,00	43,00		33,00	12,00	45,00	
I.U.F.M.	20,80	116,50	49,00		90,50	95,80	186,30	
Observatoire			8,80		8,00	0,80	8,80	
S.C.E.L		15,00	2,00		6,00	11,00	17,00	
S.C.F.S.H.S			4,00		4,00	-	4,00	
S.U.A.P.S		16,50			12,00	4,50	16,50	
UFR Biologie		1,00	148,00		82,00	67,00	149,00	
UFR Chimie Biochimie			118,50		80,00	38,50	118,50	
UFR GEP			37,80		27,80	10,00	37,80	
UFR Informatique			45,50		30,00	15,50	45,50	
UFR Mathématiques		1,50	86,60		68,30	19,80	88,10	
UFR Mécanique		1,00	16,00		12,00	5,00	17,00	
UFR Physique			108,60		86,00	22,60	108,60	
UFR Sciences de la Terre			33,60		24,00	9,60	33,60	
UFR STAPS		35,50	34,00		46,50	23,00	69,50	
Sous Total Sciences	20,80	191,00	748,20		618,90	341,10	960,00	55%
IUT A		68,60	101,50		70,50	36,50	170,10	
IUT B		66,80	56,80		90,00	33,60	123,60	
Sous Total IUT		135,40	158,30		160,50	70,10	293,70	17%
Hors Lyon 1			1,00		1,00		1,00	
TOTAL	20,80	326,40	1021,72	377,00	1137,40	545,40	1745,90	100%

Observation : 55% des enseignants titulaires sont dans le secteur Sciences.

3.2.1.3 Répartition des enseignants-chercheurs par groupe de disciplines CNU et par corps en ETP

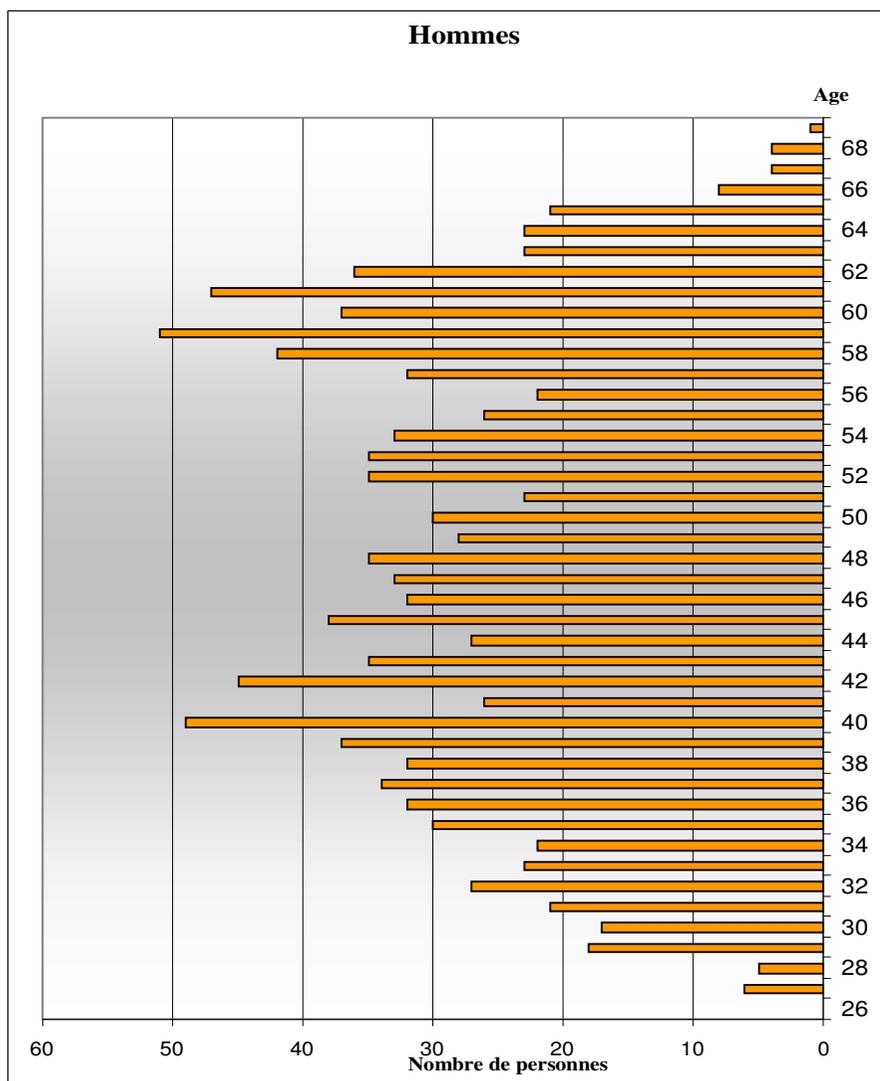
Fonctions Groupes CNU	Maitre de Conférences			Professeur Universitaire			Total général			Evolution du total par rapport à 2007
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Groupe 01 : Droits et sciences politiques	1,00	1,00	2,00				1,00	1,00	2,00	
Groupe 02 : Sciences économiques et de gestions	8,00	9,00	17,00	2,80		2,80	10,80	9,00	19,80	
Sous total Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestions	9,00	10,00	19,00	2,80		2,80	11,80	10,00	21,80	3,81%
Groupe 03 : Langues et littératures	2,00	12,00	14,00	1,00	1,00	2,00	3,00	13,00	16,00	
Groupe 04 : sciences humaines	7,00	6,00	13,00	2,00	1,00	3,00	9,00	7,00	16,00	
Sous total Lettres et sciences humaines	9,00	18,00	27,00	3,00	2,00	5,00	12,00	20,00	32,00	3,23%
Groupe 05 : Mathématiques et informatique	92,80	45,30	138,10	42,00	8,00	50,00	134,80	53,30	188,10	
Groupe 06: Physique	50,00	21,40	71,40	37,00	5,00	42,00	87,00	26,40	113,40	
Groupe 07 : Chimie	45,00	28,50	73,50	34,00	5,00	39,00	79,00	33,50	112,50	
Groupe 08 : Sciences de la Terre	25,00	11,40	36,40	13,00	1,00	14,00	38,00	12,40	50,40	
Groupe 09 : Mécanique, génie mécanique, génie informatique, énergétique	64,80	31,60	96,40	34,00	5,00	39,00	98,80	36,60	135,40	
Groupe 10 : Biologie, biochimie	75,00	79,70	154,70	49,00	12,00	61,00	124,00	91,70	215,70	
Groupe 11 : Pharmacie	28,00	40,40	68,40	19,00	12,00	31,00	47,00	52,40	99,40	
Sous total Sciences	380,60	258,30	638,90	228,00	48,00	276,00	608,60	306,30	914,90	2,00%
Groupe 12 : Divers(EPS, Sciences de l'éducation...)	24,00	18,00	42,00	9,00	2,00	11,00	33,00	20,00	53,00	
Sous total divers	24,00	18,00	42,00	9,00	2,00	11,00	33,00	20,00	53,00	3,92%
Medecine	50,00	47,00	97,00	223,00	19,00	242,00	273,00	66,00	339,00	
Odontologie	19,00	9,00	28,00	9,00	1,00	10,00	28,00	10,00	38,00	
Sous total médecine et odontologie	69,00	56,00	125,00	232,00	20,00	252,00	301,00	76,00	377,00	-0,26%
TOTAL	491,60	360,30	851,90	474,80	72,00	546,80	966,40	432,30	1398,70	0,55%

3.2.1.4 Répartition des enseignants du premier et du second degré par corps et disciplines en ETP

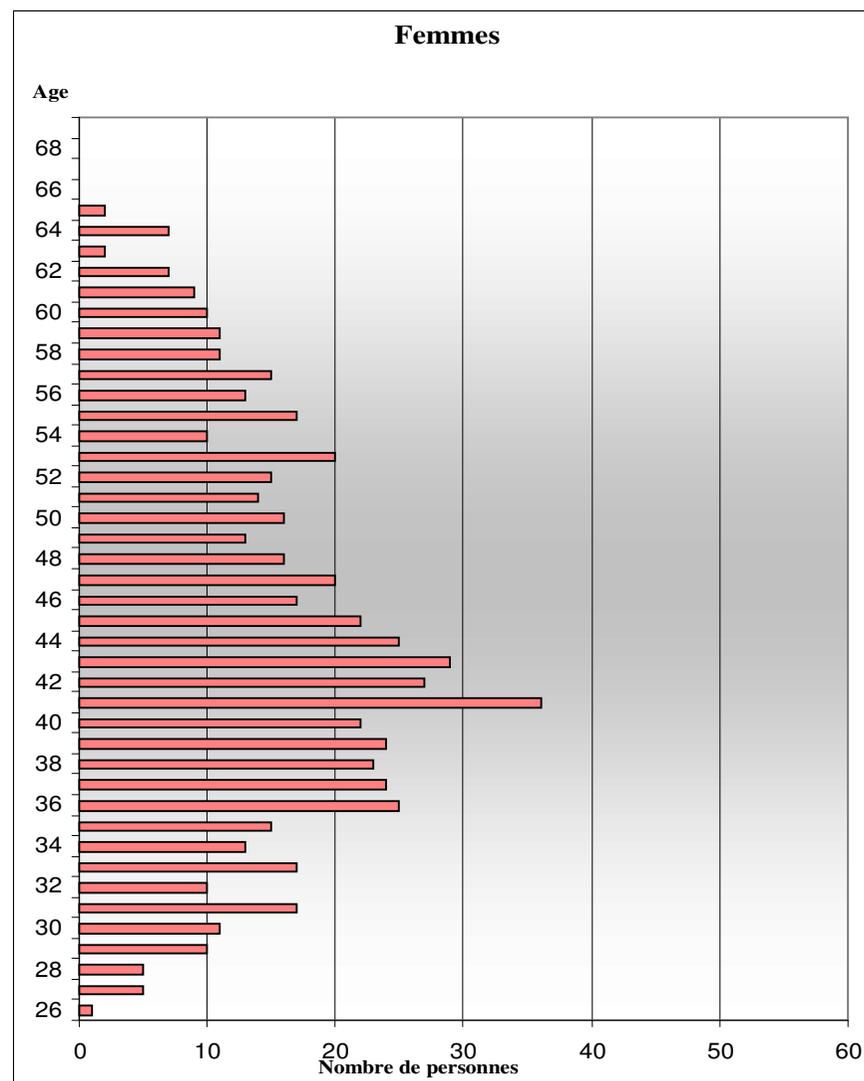
Fonctions Disciplines	AGREGE	CERTIFIE	AUTRES *	TOTAL GENERAL			%
				H	F	Total	
Allemand		0,50			0,50	0,50	0,14%
Anglais	15,00	21,00		7,50	28,50	36,00	10,37%
Arts Plastique	2,50	2,00		1,50	3,00	4,50	1,30%
Audiovisuel	0,50	0,50		1,00		1,00	0,29%
Biochimie - Génie Biologique	5,80	3,80		1,80	7,80	9,60	2,76%
Biotechnologie			1,00		1,00	1,00	0,29%
Documentation		5,00			5,00	5,00	1,44%
E.C.F.		1,00	1,00	1,00	1,00	2,00	0,58%
Eco. Info. D		1,00			1,00	1,00	0,29%
Economie Gestion	8,80	7,00	0,50	8,50	7,80	16,30	4,69%
Education Musicale	1,00	4,50		3,50	2,00	5,50	1,58%
EPS	33,00	23,00	7,00	45,50	17,50	63,00	18,15%
Electronique	2,00			2,00		2,00	0,58%
Electrotechnique	1,00			1,00		1,00	0,29%
Espagnol	1,00			1,00		1,00	0,29%
Génie Energétique	1,00			1,00		1,00	0,29%
Génie Chimique - Chimie			5,00	5,00		5,00	1,44%
Génie Civil	9,00	2,00	2,50	11,50	2,00	13,50	3,89%
Génie Electrique	9,50	1,00		9,50	1,00	10,50	3,02%
Génie Mécanique - Mécanique	19,00	8,00		27,00		27,00	7,78%
Histoire-Géographie	7,50	1,00	0,50	4,00	5,00	9,00	2,59%
Informatique et gestion	5,00			5,00		5,00	1,44%
Lettre Classique - Grammaire	1,00			1,00		1,00	0,29%
Lettre Histoire-Géographie			1,00	1,00		1,00	0,29%
Lettres	3,50	4,00		1,00	6,50	7,50	2,16%
Lettres Modernes	8,00	6,50		3,00	11,50	14,50	4,18%
Mathématiques	18,50	12,00		20,00	10,50	30,50	8,78%
Math - Sciences Physiques			1,00	1,00		1,00	0,29%
Mécanique Général	1,00			1,00		1,00	0,29%
Philosophie	4,50	3,50		4,50	3,50	8,00	2,30%
Physique - Chimie	3,50	5,50		3,00	6,00	9,00	2,59%
Sc. Economiques et sociales	1,00			1,00		1,00	0,29%
Sciences Physiques - Physiques appliquées	2,00	1,00		2,00	1,00	3,00	0,86%
Sciences Vie de la Terre	7,00	0,50		4,00	3,50	7,50	2,16%
Sciences Techniques Médico-sociale		0,50			0,50	0,50	0,14%
Technologie		4,50		2,50	2,00	4,50	1,30%
Médecine et Odontologie	10,00	5,00	20,80	17,50	18,30	35,80	10,31%
Divers		1,00		1,00		1,00	0,29%
TOTAL	181,40	125,30	40,30	200,80	146,40	347,20	100,00%

* Dans cette catégorie sont regroupés les instituteurs et professeurs d'école, les professeurs de lycée professionnel, les professeurs de l'ENSAM et certains professeurs d'EPS.

3.2.2 Pyramide des âges des enseignants titulaires



L'âge moyen des hommes est de 48 ans.



L'âge moyen des femmes est de 44 ans.

3.2.3 Taux de recrutement externe (*) des enseignants-chercheurs

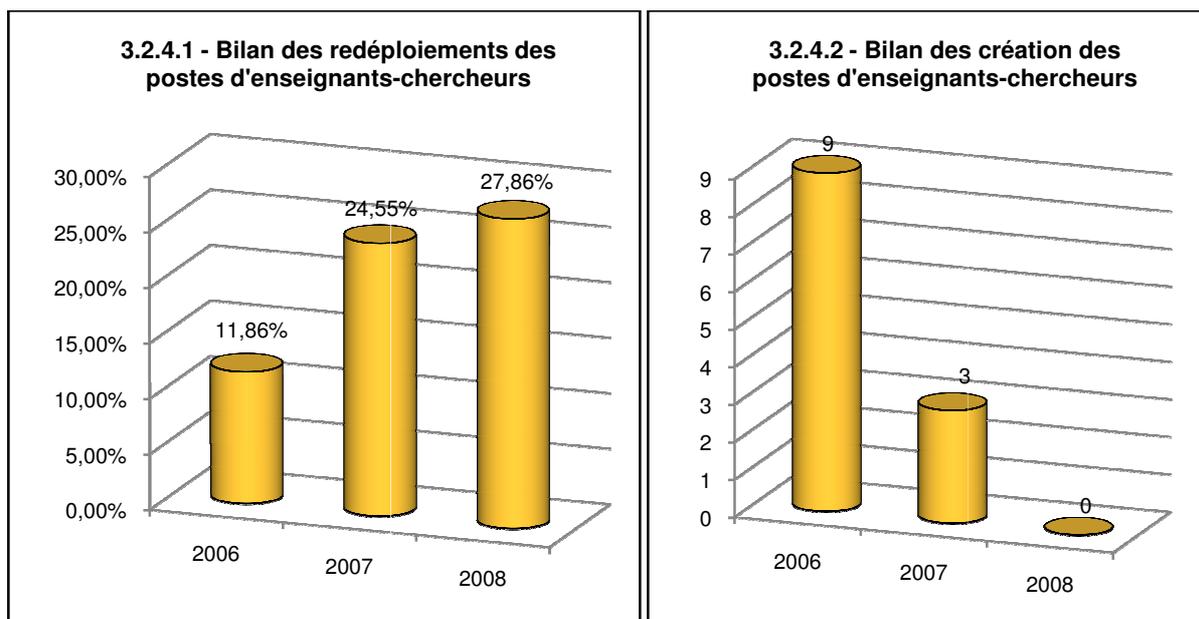
	1er contrat quadriennal				2ème contrat quadriennal			
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
PU	28%	53%	53%	75%	62,50%	80%	71,42%	35,29%
MCF	35%	45%	47%	58%	27,77%	41,66%	40,74%	64,44%
Taux global par année	33%	48%	48%	65%	38,46%	48,27%	51,22%	56,45%
<i>Taux moyen sur durée du contrat</i>	48,50%				50,63%			

	3ème contrat quadriennal				4ème contrat quadriennal				5ème contrat quadriennal	
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PU	81,25%	80%	60%	44,40%	50,00%	33,33%	23,07%	42,85%	52,63%	60,00%
MCF	57,89%	58,33%	61,54%	75%	64,86%	62,85%	67,45%	69,78%	71,42%	71,00%
Taux global par année	64,81%	66,66%	61,11%	64%	62,00%	52,83%	57,15%	60,95%	64,82%	67,23%
<i>Taux moyen sur durée du contrat</i>	64,24%				59,64%					

* A travers le contrat quadriennal, la politique ministérielle prévoit des objectifs de taux de recrutement externe, c'est-à-dire des recrutements d'enseignants-chercheurs formés hors Lyon 1. Ces objectifs sont prévus uniquement pour le secteur Sciences ; le secteur Santé fait partie d'un domaine particulier régi par d'autres règles.

Observation : il est intéressant de préciser que pour les différents contrats quadriennaux, les objectifs ont été atteints voire même dépassés.

3.2.4 Bilan des créations et redéploiements des postes d'enseignants-chercheurs

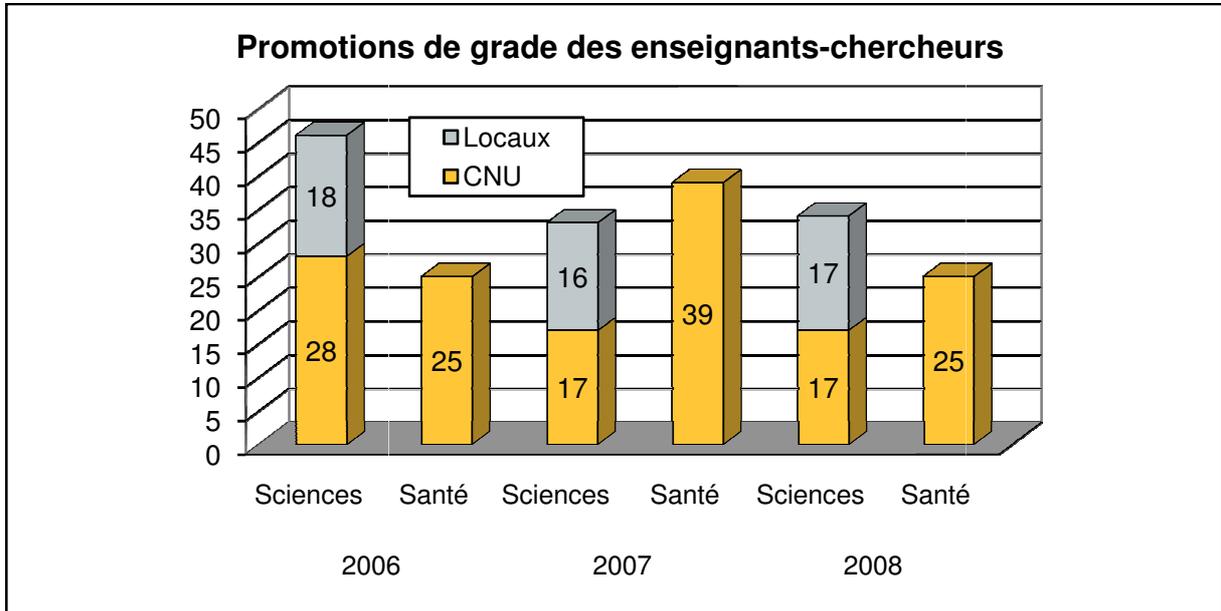


Observation : Le contrat quadriennal 2007-2010, fixe comme objectif un redéploiement de 10% dans le secteur Sciences.

Le redéploiement est fondé sur des critères de variation d'effectif des étudiants et de critère d'excellence scientifique.

3.2.5 Promotion des enseignants-chercheurs

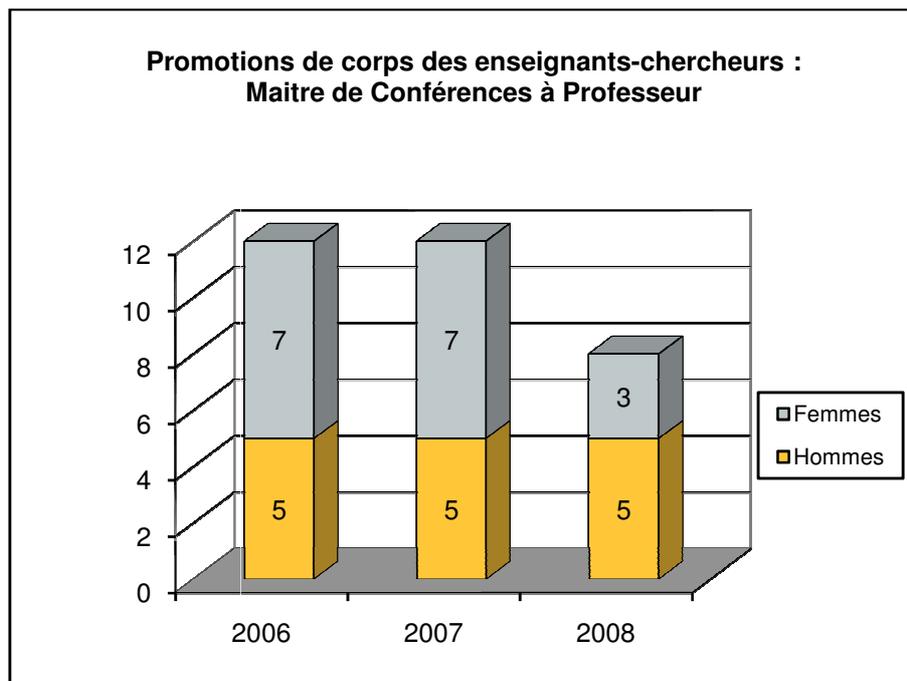
3.2.5.1 Promotion de grade



Rappel : une promotion de grade correspond à l'accès à la classe supérieure.

Pour le secteur Sciences et Pharmacie, l'enseignant-chercheur pour être promu, doit déposer sa candidature auprès du CNU et de l'établissement (le quota est alloué par le Ministère pour chaque grade).

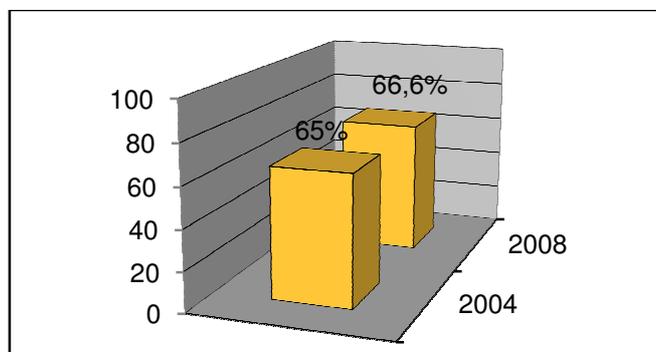
3.2.5.2 Promotion de corps



Rappel : les promotions de corps se font par concours.

3.2.6 Activité de recherche des enseignants-chercheurs

3.2.6.1 Part des enseignants-chercheurs dans les équipes de recherches reconnues par rapport à l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs

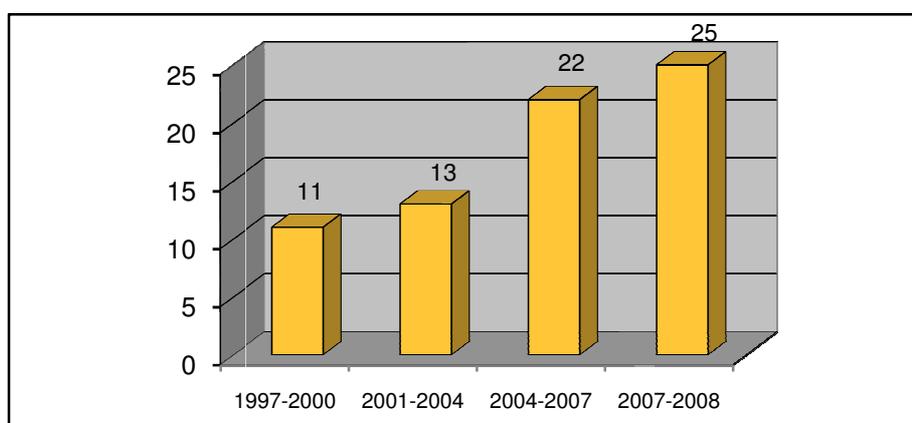


Rappel : les grands organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA, INRIA) évaluent des équipes de recherche. Ces équipes sont reconnues lorsqu'elles reçoivent une labellisation de la part des grands organismes de recherche, ce qui se traduit par un investissement financier et en personnels.

3.2.6.2 Bilan des CRCT

	2000		2004		2008	
	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés
CRCT établissement	14	14	16	16	16	15
CRCT CNU	0	0	1	1	4	4
Total CRCT	14	14	17	17	20	19

3.2.6.3 Délégation dans les organismes de recherche obtenue par les enseignants-chercheurs



Rappel : Certains organismes (CNRS, INSERM, INRA...) offrent la possibilité aux enseignants-chercheurs d'effectuer des recherches au sein de leur organisme. Durant cette période, l'enseignant-chercheur concerné se dédie exclusivement à la recherche, et n'a pas à remplir ses obligations statutaires d'enseignement.

3.2.6.4 Bilan des PEDR, HDR et délégations à l'IUF

	2008	
	Effectifs	% du total d'enseignants titulaires
Enseignants chercheurs bénéficiant de la PEDR	321	17,95%
Enseignants chercheurs ayant obtenu une HDR à l'UCBL	477	26,68%
Enseignants chercheurs bénéficiant d'une délégation à l'IUF	10	0,56%

3.3 Gestion des mouvements des enseignants

3.3.1 Mobilité des enseignants

3.3.1.1 Mouvement des personnels enseignants

	2005	2006	2007	2008	Evolution par rapport à 2007
départs par mutations	6	12	10	7	-30%
départs en retraites et CFA	62	72	67	83	24%
départs par concours	10	3	13	7	-46%
autres départs (*)	256	276	261	157	-39%
TOTAL DEPARTS	334	363	351	254	-28%
arrivées mutations	9	9	13	41	215%
arrivées par concours	87	98	83	84	1%
autres arrivées (**)	299	256	305	202	-36%
TOTAL ARRIVEES	395	363	401	327	-18%
<i>SOLDE (total arrivées - total départs)</i>	61	0	50	73	46%

* Fins de contrats – disponibilités pour convenances personnelles – délégations pour missions d'études ou d'enseignement pour 1 an – création d'entreprise – détachement – décès – démissions.

** Nouveaux contrats – nomination dossier CNU.

3.3.1.2 Indicateur de mobilité externe

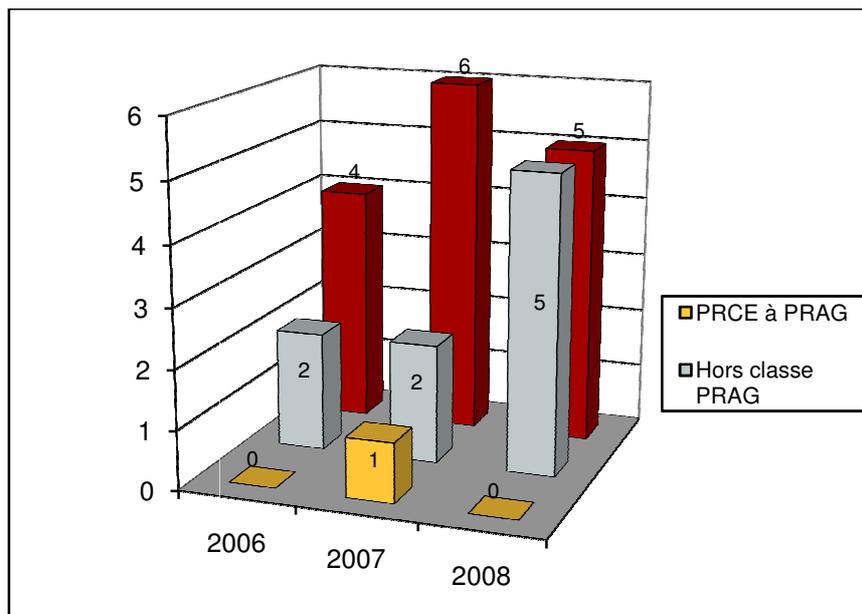
	2005	2006	2007	2008
Taux de recrutement	6,21%	7,06%	5,76%	7,00%
Taux de sortie	5,57%	6,81%	5,40%	5,44%
Taux de mobilité externe (ou taux de rotation)	5,90%	6,94%	5,58%	6,22%

Taux de recrutement : exprime, en pourcentage, le nombre d'enseignants titulaires qui sont arrivés au sein de l'Université, par rapport à un effectif permanent moyen.

Taux de sortie : exprime, en pourcentage, le nombre d'enseignants titulaires qui ont quitté l'Université, par rapport à un effectif permanent moyen.

Taux de mobilité externe : exprime, en pourcentage, le nombre d'entrées et de sorties par rapport à l'effectif des enseignants titulaires.

3.3.2 Promotion des enseignants du second degré



PRCE : Professeur Certifié

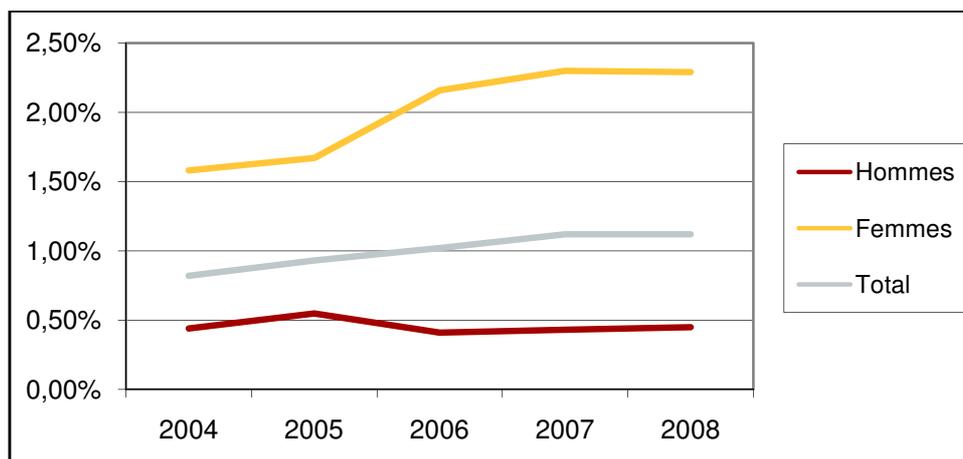
PRAG : Professeur Agrégé

3.3.3 Evolution des départs en retraite

Groupes CNU	2006	2007	2008
Groupe 01 : Droits et sciences politiques			1
Groupe 02 : Sciences économiques et de gestion	2		
Groupe 05 : Mathématiques et Informatique	9	10	13
Groupe 06 : Physique	5	7	2
Groupe 07 : Chimie	4	6	7
Groupe 08 : Sciences de la Terre	3	1	1
Groupe 09 : Mécanique, Génie Mécanique, génie informatique, énergétique	7	5	4
Groupe 10 : Biologie, Biochimie	5	7	9
Groupe 11 : Pharmacie	9	4	4
Groupe 12 : divers (EPS, Sciences de l'éducation...)	2		1
Médecine, Odontologie	10	10	17
Professeur de premier et second degré	16	17	24
TOTAL	72	67	83

Observation : au 31 décembre 2008, 202 enseignants titulaires ont entre 60 et 64 ans et 42 enseignants titulaires sont âgés de 65 ans et plus.

3.4 Taux d'absentéisme des enseignants titulaires et contractuels

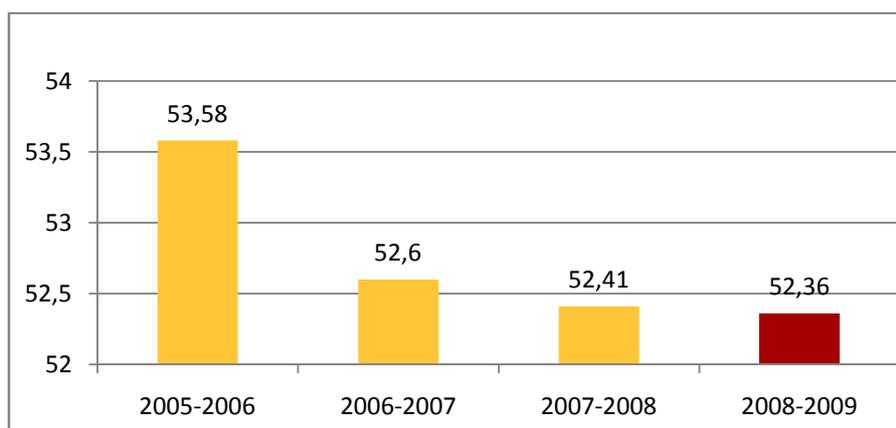


Absence des enseignants titulaires et contractuels selon le type de congé (en nombre de jours)

	sexe		Total	%
	H	F		
Congé longue durée	366	869	1 235	12%
Congé longue maladie	350	808	1 158	11%
Congé maladie ordinaire	1 671	1 410	3 081	29%
Congé de maternité		4 567	4 567	44%
Congé de paternité	362		362	3%
Accidents du travail	8	72	80	1%
Total	2 757	7 726	10 483	100%
%	26%	74%		

Observation : Les congés maternité représentent 44% des jours d'absences.

3.5 Taux d'encadrement pour 1 000 étudiants



Rappel : sachant que pour l'année universitaire 2007-2008 il y avait 34 144 étudiants inscrits, l'Université comptait 52.41 enseignants titulaires pour 1 000 étudiants.

Le taux d'encadrement pour l'année 2008-2009, ne figure qu'à titre indicatif car le nombre d'étudiant inscrits ne sera comptabilisé qu'à la fin de l'année universitaire.

3.6 Evolution du nombre d'enseignants étrangers

	2000	2004	2008
Titulaires	2	5	30
Contractuels	59	102	181
Invités	0	1	5
Total enseignants étrangers	61	108	216
<i>Part des enseignants étrangers en %</i>	*	4,57%	8,20%

* Le bilan social n'existant que depuis 2002, nous ne pouvons pas effectuer ce calcul. Sont considérés comme enseignants étrangers, les enseignants qui n'ont pas la nationalité française.

4 Indicateurs relatifs aux personnels BIATOSS

4.1 Agents contractuels

4.1.1 Répartition par catégorie et par financement

	Budget Etat			Budget Université					TOTAL		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP	évolution par rapport à 2007	CDD		CDD recherche		évolution par rapport à 2007	Nombre de personnes	Nombre en ETP	évolution par rapport à 2007
				Nombre de personnes	Nombre en ETP	Nombre de personnes	Nombre en ETP				
Catégorie A	13	13,00	116,67%	83	70,22	259	247,35	8,85%	355	330,57	11,02%
Catégorie B	20	20,00	-9,09%	37	31,64	6	3,40	-9,62%	63	55,04	-9,43%
Catégorie C	158	147,70	11,89%	93	75,50	132	22,35	26,05%	383	245,55	17,13%
Contrats aidés et PACTE				40	31,27			-10,86%	40	31,27	-10,86%
TOTAL	191	180,70	12,94%	253	208,63	397	273,10	10,37%	841	662,43	9,08%

4.1.2 Répartition par composante et service en ETP

Composante ou service	Budget Etat	Budget Université	TOTAL
Services centraux			
Agence comptable	3,00	2,30	5,30
D.A.J.I.		1,00	1,00
D.R.E.D	2,00		2,00
D.R.H	8,00	6,36	14,36
D.S.F	3,00	5,60	8,60
DEVU	8,00	10,30	18,30
DIRPAT	7,00	4,55	11,55
Secrétariat Général		1,00	1,00
Sous total Services centraux	31,00	31,11	62,11
Services transversaux spécialisés			
Hygiène et Sécurité	1,00	0,50	1,50
Mission Culture	1,00	1,00	2,00
Mission Handicap		2,50	2,50
Relations internationales	2,00	4,30	6,30
Sous total Services transversaux spécialisés	4,00	8,30	12,30
Services communs			
D.I.	1,00	10,93	11,93
F.O.C.A.L	2,50	8,20	10,70
PRACTICE		20,00	20,00
Service commun de documentation	13,00	3,00	16,00
S.C.E.L		3,70	3,70
S. L. P.	10,00	43,44	53,44
S.O.I.E		0,80	0,80
S.U.A.P.S		0,20	0,20
S.U.A.S		2,10	2,10
Sous total Services communs	26,50	92,37	118,87
Services Inter-Universitaires			
SIUAPS	2,00	4,20	6,20
C.I.S.R		1,00	1,00
SUMPPS - Medecine preventive		2,77	2,77
Sous total Services Inter-Universitaires	2,00	7,97	9,97
Composantes			
Biologie Humaine		4,00	4,00
I.S.F.A		2,00	2,00
I.S.T.I.L.		8,30	8,30
I.U.F.M.	15,20	13,24	28,44
ISTR		6,15	6,15
IUT A	14,00	13,90	27,90
IUT B	4,00	10,00	14,00
Observatoire	0,50	1,70	2,20
UFR Biologie	13,00	59,32	72,32
UFR Chimie Biochimie	12,00	65,80	77,80
UFR Mathématiques	3,50	10,00	13,50
UFR Mécanique	2,00	2,00	4,00
UFR médecine Grange Blanche	4,00	16,37	20,37
UFR médecine Laennec	7,50	21,40	28,90
UFR médecine Lyon Nord	2,50	11,30	13,80
UFR médecine Lyon Sud	8,00	13,80	21,80
UFR Physique	5,50	19,70	25,20
UFR Sciences de la Terre		4,20	4,20
UFR GEP	5,00	18,80	23,80
UFR Informatique	3,00	16,00	19,00
UFR Odontologie	4,00		4,00
UFR Pharmacie - ISPB	8,50	14,50	23,00
UFR STAPS	4,00	9,50	13,50
Sous total Composantes	116,20	341,98	458,18
HORS LYON I	1,00		1,00
TOTAL	180,70	481,73	662,43

4.1.3 Part des personnels contractuels sur l'ensemble des effectifs BIATOSS (hors CDD recherche)

	au 31/12/2005		au 31/12/2006		au 31/12/2007		au 31/12/2008	
	Nombre de personnes	ETP						
Titulaires	1172,00	1100,2	1163	1098,5	1274	1217,70	1225	1185,40
BIATOSS contractuels	298,00	249,81	323	273,05	378	326,67	444	389,33
TOTAL	1470	1350,01	1486	1371,55	1652	1544,37	1669	1574,73
% de contractuels	20,27%	18,50%	21,74%	19,91%	22,88%	21,15%	26,60%	24,72%

4.2 Agents titulaires

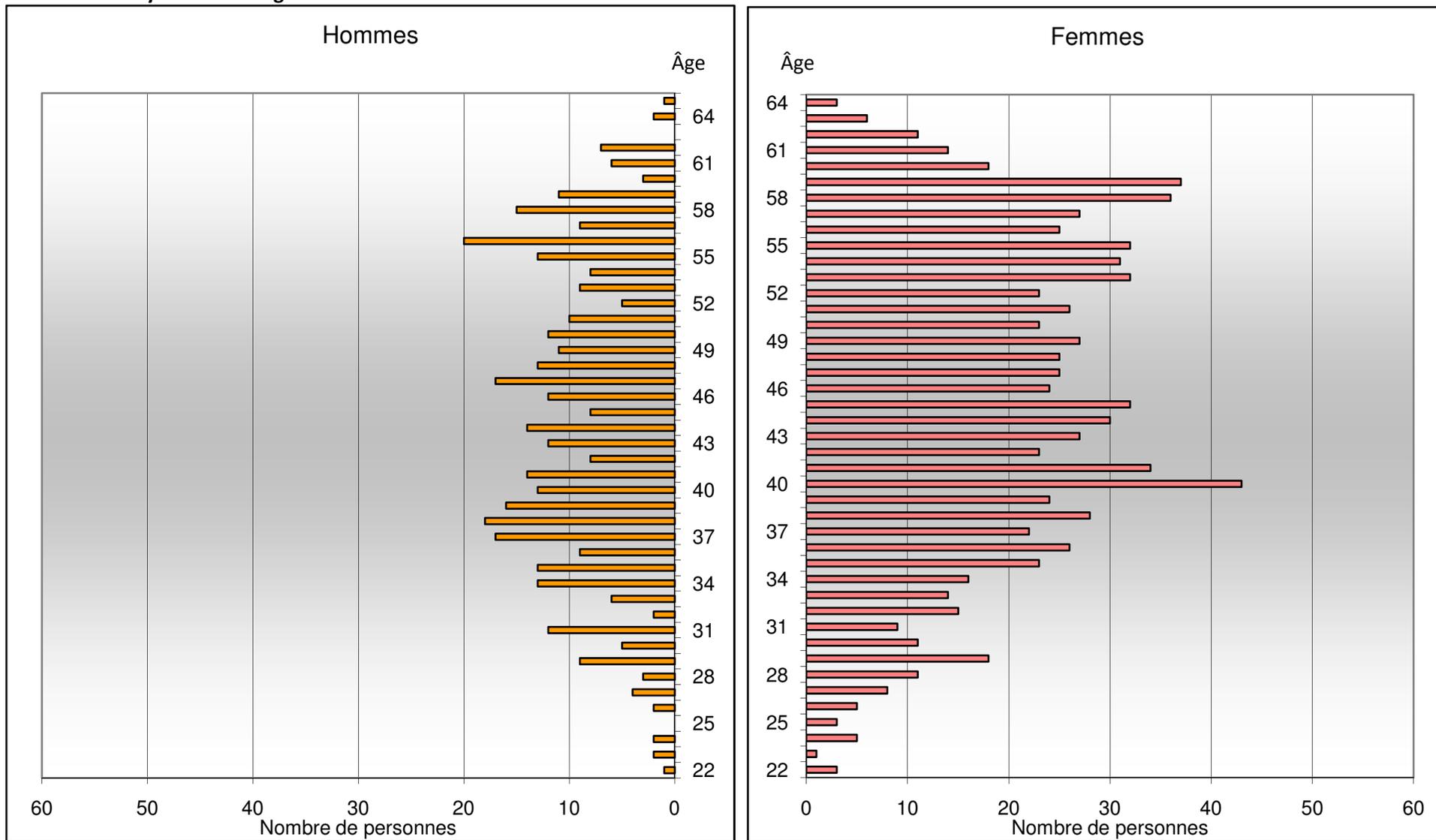
4.2.1 Répartition par corps et par catégorie

	ASU			Bibliothèque			ITRF			Médical et social			Technicien et ouvrier de service			Ensemble		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP	%	Nombre de personnes	Nombre en ETP	%	Nombre de personnes	Nombre en ETP	%	Nombre de personnes	Nombre en ETP	%	Nombre de personnes	Nombre en ETP	%	Nombre de personnes	Nombre en ETP	%
catégorie A	43	40,00	14,25%	23	21,80	37,20%	206	200,90	24,34%							272	262,70	22,16%
catégorie B	75	72,00	25,65%	17	15,70	26,79%	177	169,50	20,54%	12	9,90	100,00%				281	267,10	22,53%
catégorie C	185	168,70	60,10%	23	21,10	36,01%	453	455,00	55,12%				11	10,80	100,00%	672	655,60	55,31%
Total	303	280,70	100%	63	58,60	100%	836	825,40	100%	12	9,90	100%	11	10,80	100%	1225	1185,40	100%

4.2.2 Répartition par composante et service en ETP

Composante ou Service	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Services centraux				
Agence comptable	1,80	3,00	10,20	15,00
D.A.J.I.	2,50	1,00	2,00	5,50
D.R.E.D	1,00	2,00	3,60	6,60
D.R.H	5,80	10,70	17,30	33,80
D.S.F	4,80	6,30	10,90	22,00
DEVU	4,00	4,80	19,90	28,70
DIRPAT	3,00	11,50	30,20	44,70
Présidence	3,00		3,00	6,00
Secrétariat Général	6,50	2,00	2,00	10,50
Sous total Services centraux	32,40	41,30	99,10	172,80
Services transversaux spécialisés				
Hygiène et Sécurité	3,80	1,00	7,00	11,80
Mission Culture	0,50		0,80	1,30
Relations internat.	1,00	2,00	0,90	3,90
S.A EZUS Lyon 1	1,00			1,00
Sous total Services transversaux spécialisés	6,30	3,00	8,70	18,00
Services communs				
CCEM			1,00	1,00
D.I.	22,00	8,90	9,60	40,50
F.O.C.A.L	5,70	4,30	2,30	12,30
PRACTICE	5,00	3,00	2,50	10,50
S. L. P.	1,00	4,10	54,90	60,00
S.C.F.S.H.S			0,50	0,50
S.O.I.E	6,40		1,50	7,90
S.U.A.P.S			1,00	1,00
S.U.A.S		2,00	2,00	4,00
Scol.commune santé	0,50	0,80	7,00	8,30
Service Commun de Documentation	19,00	16,30	26,90	62,20
Sous total Services communs	59,60	39,40	109,20	208,20
Services inter-universitaires				
C.I.S.R	6,00	1,00	1,00	8,00
SIUAPS		1,00	12,40	13,40
SUMPPS - Medecine preventive		4,80	1,90	6,70
Sous total Services inter-universitaires	6,00	6,80	15,30	28,10
Composantes				
Biologie Humaine	4,00	3,60	5,40	13,00
I.S.F.A	0,50	3,00	2,80	6,30
I.S.T.I.L.	1,80		4,80	6,60
I.U.F.M.	19,70	20,80	80,70	121,20
ISTR		4,00	7,80	11,80
IUT A	15,00	16,60	31,60	63,20
IUT B	9,00	17,80	28,40	55,20
Observatoire	4,00	5,00	3,00	12,00
UFR Biologie	15,20	17,90	32,60	65,70
UFR Chimie Biochimie	13,50	19,30	38,20	71,00
UFR Mathématiques	3,00	2,00	10,90	15,90
UFR Mécanique	1,00		4,30	5,30
UFR médecine Grange Blanche	5,00	7,00	15,20	27,20
UFR médecine Laennec	7,70	11,60	26,30	45,60
UFR médecine Lyon Nord	8,00	3,80	9,60	21,40
UFR médecine Lyon Sud	6,00	9,60	18,30	33,90
UFR Physique	14,20	9,00	24,60	47,80
UFR Sciences de la Terre	1,80	4,00	12,80	18,60
UFR GEP	5,00	6,90	5,60	17,50
UFR Informatique	6,00	2,00	5,90	13,90
UFR Odontologie	3,00	1,70	7,60	12,30
UFR Pharmacie - ISPB	10,50	8,00	34,40	52,90
UFR STAPS	3,00	1,00	11,00	15,00
Sous total Composantes	156,90	174,60	421,80	753,30
HORS LYON I	2,00	2,00	1,00	5,00
TOTAL	263,20	267,10	655,10	1185,40

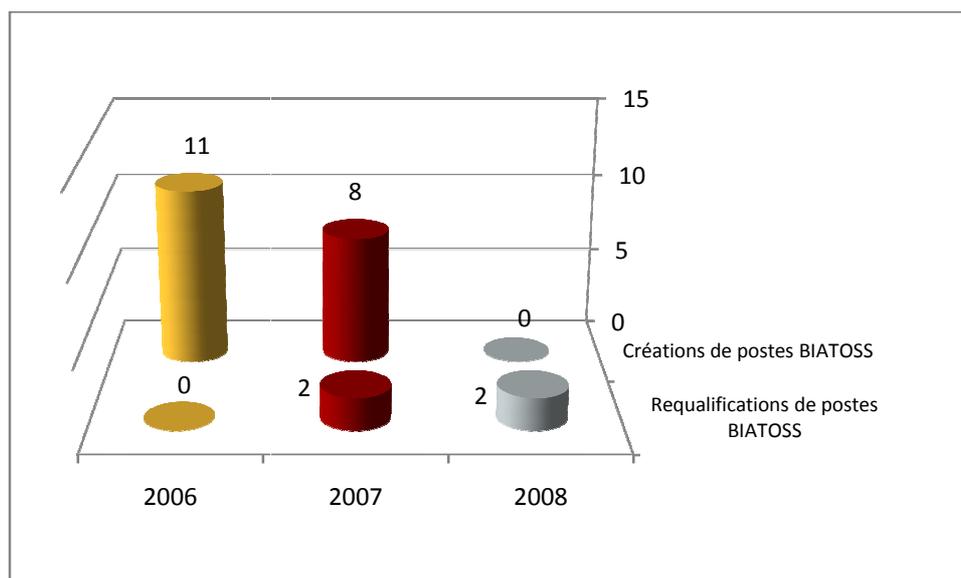
4.2.3 Pyramide des âges



L'âge moyen des hommes est de 45 ans.

L'âge moyen des femmes est de 46 ans.

4.3 Bilan des créations et des requalifications des postes de BIATOSS



4.4 Mouvement des personnels BIATOSS

4.4.1 Promotions des personnels

4.4.1.1 Répartition des promotions par origine et par catégorie

	origine des personnels promus				TOTAL	évolution par rapport à 2007
	ITRF	ATOS	Bibliothèque	Contractuel		
concours	35	6	1	10	52	40,54%
liste d'aptitude	8	2	7	0	17	142,86%
tableau d'avancement	33	20	10	0	63	18,87%
TOTAL	76	28	18	10	132	36,08%
%	57,58%	21,21%	13,64%	7,58%	100%	

	catégorie		
	A	B	C
concours	10	23	19
liste d'aptitude	10	7	0
tableau d'avancement	9	13	41
TOTAL	29	43	60
%	21,97%	32,58%	45,45%

4.4.1.2 Evolution du nombre de promotions

	2006		2007			2008		
	nombre de promotions	% / effectifs	nombre de promotions	% par rapport aux effectifs	évolution par rapport à 2006	nombre de promotions	% par rapport aux effectifs	évolution par rapport à 2007
concours	17		37		117,65%	52		40,54%
liste d'aptitude	10	0,88%	7	0,56%	-30,00%	17	1,39%	142,86%
tableau d'avancement	34	2,98%	53	4,25%	55,88%	63	5,14%	18,87%
TOTAL	61	4,16%	97	6%	59,02%	132	10,78%	36,08%

4.4.2 Mobilité des personnels

4.4.2.1 Répartition des mobilités

	2006	2007	2008	Evolution par rapport à 2007
Mouvements internes	44	31	37	19,35%
départs par mutations	13	22	26	18,18%
départs en retraites et CFA	59	44	51	15,91%
départs par concours	3	12	10	-16,67%
autres départs (*)	3	13	38	192,31%
TOTAL DEPARTS	78	91	125	37,36%
arrivées mutations	28	21	33	57,14%
arrivées par concours	40	32	52	62,50%
autres arrivées (**)	6	9	5	-44,44%
TOTAL ARRIVEES	74	62	90	45,16%
<i>SOLDE (total arrivées - total départs)</i>	-4	-29	-35	20,69%

* Autres départs : décès – détachement – disponibilité – congé parental

** Autres arrivées : réintégration après congé parental – disponibilité

4.4.2.2 Indicateurs de mobilité externe

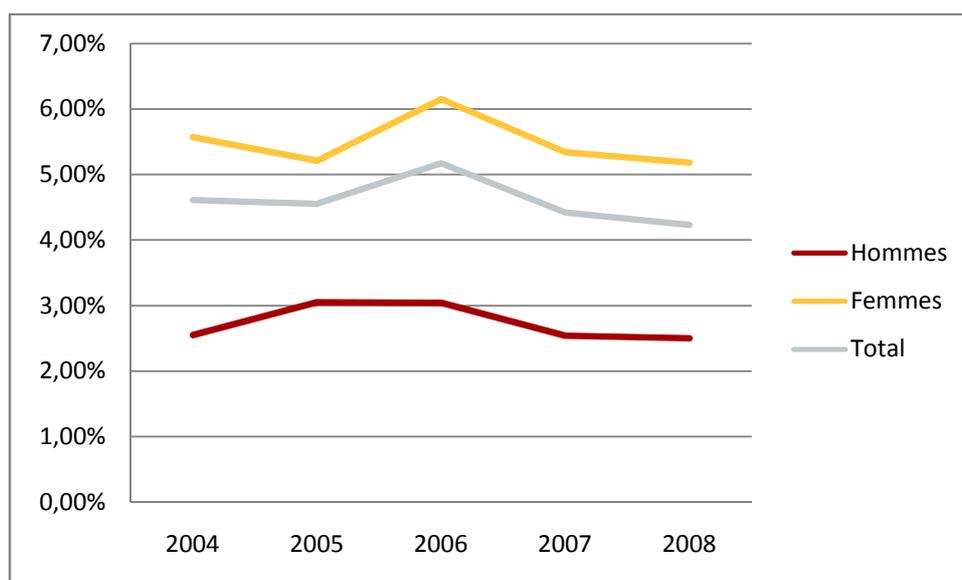
	2006	2007	2008
Taux de recrutement	6,34%	5,08%	6,80%
Taux de sortie	6,68%	7,47%	6,96%
Taux de rotation	6,51%	6,28%	6,88%

4.4.3 Evolution des départs en retraite des BIATOSS titulaires

	2006			2007			2008		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
BIATOSS	15	41	56	13	28	41	15	35	50

Observation : au 31 décembre 2008, 70 BIATOSS titulaires ont entre 60 et 64 ans ; et 1 BIATOSS titulaire est âgés de 65 ans et plus.

4.5 Taux d'absentéisme



Absence des personnels BIATOSS titulaires et contractuels selon le type de congé (en nombre de jours)

Congés	Sexe		Total	%
	H	F		
Accidents de travail	745	913	1 658	5,30%
Congé Formation		151	151	0,48%
Congé longue durée	338	2990	3 328	10,64%
Congé longue maladie	1389	2219	3 608	11,54%
Congé grave maladie		48	48	0,15%
Congé maladie ordinaire	3940	13697	17 637	56,39%
Congé de maternité		4716	4 716	15,08%
Congé de paternité	132		132	0,42%
TOTAL	6 544	24 734	31 278	100%
%	20,92%	79,08%		

Observations : les congés maternité représentent 15% des congés.

Les congés pour maladie ordinaire, des femmes, représentent 44% du total des congés.

5 La formation continue des personnels

5.1 Nombre et proportion des personnels enseignants et BIATOSS ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation

	2006		2007		2008	
	nombre de personnes	% par rapport à l'effectif total	nombre de personnes	% par rapport à l'effectif total	nombre de personnes	% par rapport à l'effectif total
Enseignants	17	0,7%	4	0,2%	34	1,3%
BIATOSS	359	21%	420	22%	398	19%
TOTAL	376	9%	424	9%	432	9%

5.2 Le droit individuel à la formation

	nombre de demandes	nombre de DIF accordés	taux de consommation du DIF par rapport à l'effectif total
Demandes de DIF	26	26	0,6%

5.3 Le congé de formation professionnelle

	2006		2007		2008	
	nombre de demandes	nombre de congés accordés	nombre de demandes	nombre de congés accordés	nombre de demandes	nombre de congés accordés
Enseignants	0	0	0	0	0	0
BIATOSS	2	2	3	1	0	0
TOTAL	2	2	3	1	0	0

5.4 La formation continue des personnels BIATOSS

5.4.1 Part des personnels par groupe de corps, ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation par an

Catégorie	2007			2008		
	A	B	C	A	B	C
ATOSS	29%	33%	29%	26%	33%	30%
ITRF	15%	25%	20%	19%	21%	13%
Bibliothèques	73%	50%	25%	61%	59%	35%
Non titulaires	8%	17%	42%	3%	11%	27%
TOTAL	19%	27%	27%	12%	24%	22%

5.4.2 Investissement formation

	2007	2008
Dépenses pédagogiques	145 036 €	168 232 €
Frais généraux (missions, repro, fournitures, tél...)	8 032 €	19 304 €
Rémunération des stagiaires	665 352 €	652 769 €
Personnels bureau formation	123 923 €	143 549 €
TOTAL	942 342 €	983 855 €

5.4.3 Répartition du nombre de stagiaires et du nombre de jour de formation par filière

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Effectifs stagiaires ⁽¹⁾	374	16,77%	512	22,96%	1344	60,27%	2230
Effectifs agents formés ⁽¹⁾	180	16,98%	240	22,64%	640	60,38%	1060
Nombre de jours	637	19,00%	781	23,29%	1935	57,71%	3353

(1) exemple : un individu prenant part à 4 actions de formations différentes est comptabilisé 4 fois dans la rubrique « stagiaires » mais est comptabilisé une seule fois dans les rubriques agents.

5.4.4 Taux d'absentéisme

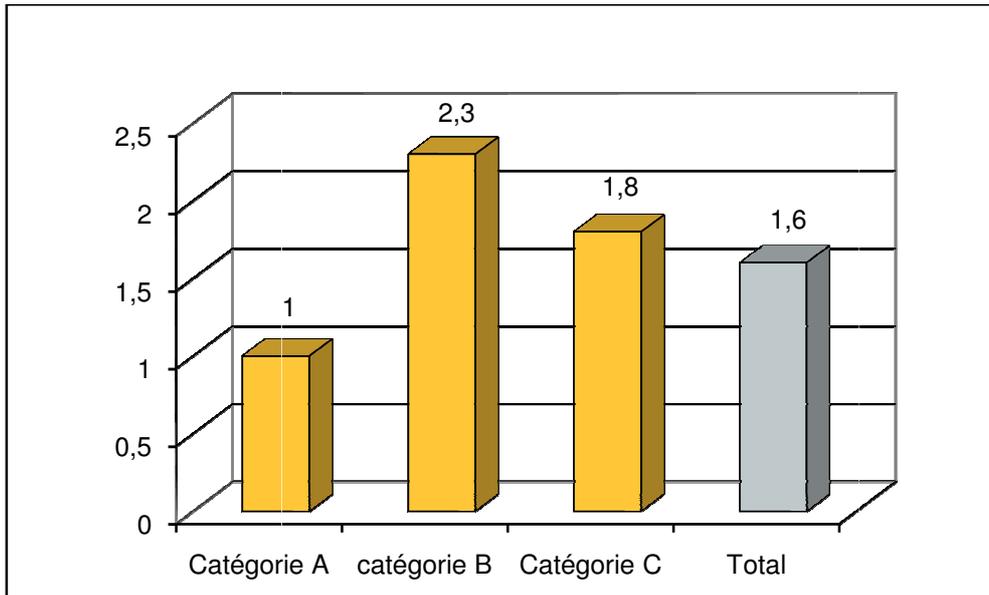
Stagiaires inscrits	Stagiaires présents	Taux absentéisme
2384	2228	6,54%

5.4.5 Nombre d'agents formés par catégorie, par rapport aux effectifs

	nombre de personnes formées	effectifs	% personnes formées/effectifs
catégorie A	180	627	29%
catégorie B	240	344	70%
catégorie C	640	1095	58%
Total	1060	2066	51%

Observation : le pourcentage d'agents formés par rapport aux effectifs BIATOSS est de 51%. En comparaison, ce taux est de 14% pour les enseignants.

5.4.6 Nombre moyen de jour de formations par catégorie par rapport aux effectifs



Observation : le nombre moyen de jours de formation par agent formé est de 3,16 jours.

6 L'action sociale

6.1 Politique d'aide sociale

Domaines	Nombre de demandes	Nombre de dossiers accordés	Montant
Commission du Rectorat			
Secours	41	36	20 260 €
Aides Sociales d'Initiatives Académiques : aides financières au personnel contractuel	12	11	6 550 €
Aides Sociales d'Initiatives Académiques : aides pour les enfants poursuivant des études supérieures	2	1	200 €
Prêts sociaux	7	7	8 800 €
Commission de l'Université Lyon 1			
Aides exceptionnelles : secours	8	8	4 496 €
TOTAL	70	63	40 306 €

6.2 Politique de restauration

192 000 repas ont été subventionnés, ce qui représente 310 000€ de subvention.

6.3 Politique enfance

Domaines	Nombre de jours enfant	Participation parents	Participation SUAS
Centre de Loisirs Sans Hébergement	1614	37 080,70 €	12 381,03 €
Séjour d'enfant	180	3 802,75 €	5 802,25 €

Domaines	Montant 2007	Montant 2008	Evolution par rapport à 2007
Centre de Loisirs Sans Hébergement	5 822 ,28	12 381,03	112,65%
Séjour d'enfant	3 969,00	5 802,25	46,19%
TOTAL	9 791,28	18 183,28	85,71%

6.4 Vie des personnels

6.4.1 Vie sociale

Domaines	Participants
Stage "préparation à la retraite"	25
Conseil juridique	40-50
Conseil notarial	40-50
Accueil des personnels nouveaux arrivants	110

6.4.2 Vie culturelle

Domaines	Participants
Ateliers (arts plastiques, peinture, écriture, photo...)	50
Nuits des étoiles (visite de l'observatoire)	150

6 expositions photographies et arts plastiques.

6.4.3 Vie sportive et activité de loisirs

Domaines	Participants
Vie sportive (gym, golf, piscine, yoga...)	320
Voyages et sorties	250

7 Les conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail

7.1 Les conditions d'hygiène et de sécurité

7.1.1 Les réunions Hygiène et Sécurité de l'établissement

Réunions	Nombre de réunion en 2008
Echange avec les ACMOs	1
CHS	5
CHS des partenaires des unités mixtes	3

Commentaire : au sein de l'Université Lyon 1, il y a 116 Agents Chargés de la Mise en Œuvre (ACMO) des règles d'hygiène et sécurité parmi le personnel de l'Université.

7.1.2 Gestion des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Le service Hygiène et Sécurité assure la gestion de 99 bâtiments classés en ERP.

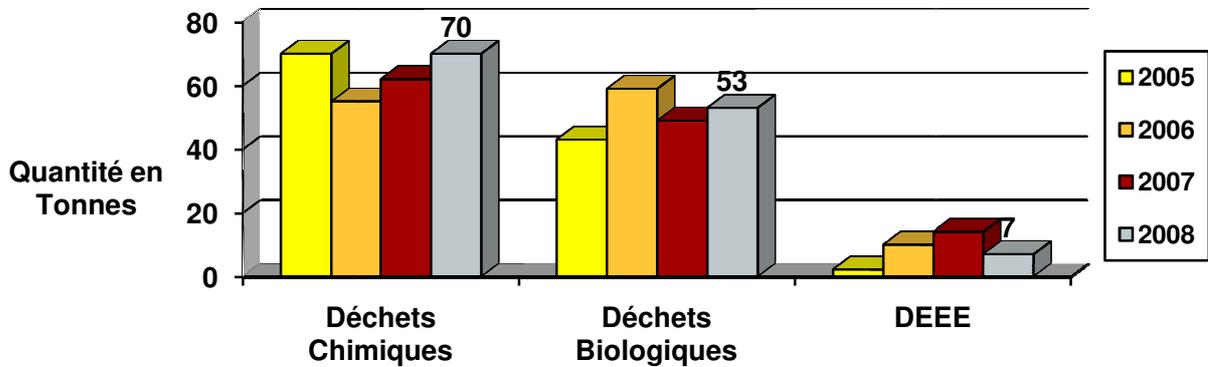
Actions	Nombre
Participation aux visites des Commissions de Sécurité	13
Réalisation des exercices d'évacuations	6
Réalisation d'exercices d'intervention avec les sapeurs pompiers	2
Réalisation d'exercices d'intervention en interne	1
Rédaction des permis de feu	285

La gestion des ERP comprend aussi :

- l'organisation et le suivi des vérifications périodiques (électricité, gaz, alarme, ascenseurs) et des contrats de maintenance des alarmes incendies.
- les avis sur travaux
- le suivi des prescriptions des Commissions de Sécurité
- les rondes de contrôle en exploitation
- la vérification et la maintenance des équipements de sécurité
- l'implantation, la mise en place et le remplacement des moyens de secours : extincteurs et couvertures.

7.1.3 Gestion des déchets industriels spéciaux

7.1.3.1 Evolution des déchets biologiques et chimiques

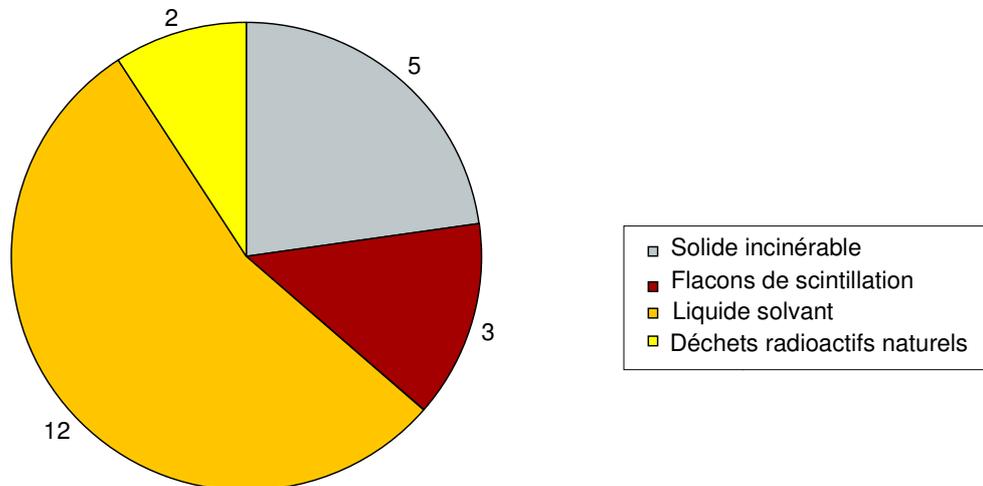


DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique.

Observation : il n'y a pas eu d'évacuation de déchets spéciaux comme les bouteilles de gaz en 2008.

7.1.3.2 Les déchets radioactifs

Colis de déchets radioactifs à vie longue (sources non scellées) évacués en 2008

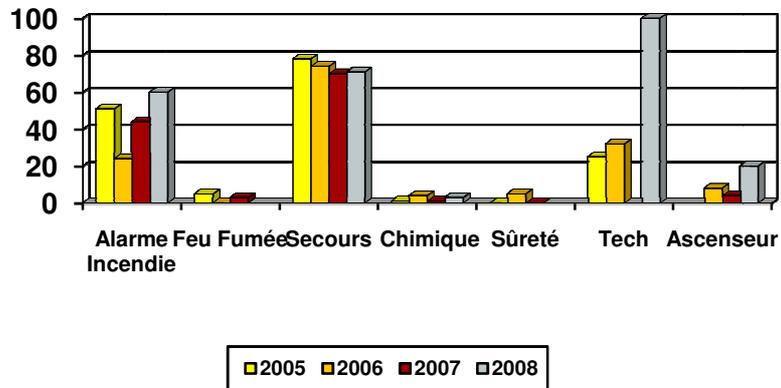


Bilan des déchets radioactifs :

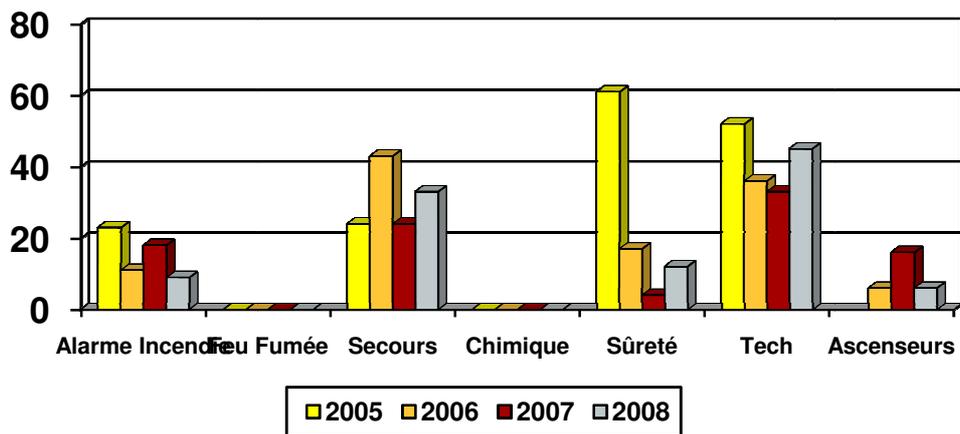
- Gestion de l'évacuation des déchets radioactifs à vie courte par décroissance sur le site de la Buire (gestion commune).
- Mise en place d'une gestion centralisée des déchets radioactifs pour les laboratoires de biologie sur le site La Doua.
- Opération de tri, de caractérisation et de reconditionnement de déchets radioactifs à vie longue suite à un passif de plusieurs années (environ 120 fûts reconditionnés, évacuation prévue sur 2009).
- Evacuation de 14 sources scellées orphelines et reprise par les fournisseurs conformément à la réglementation.

7.1.4 Interventions d'urgence et interventions techniques

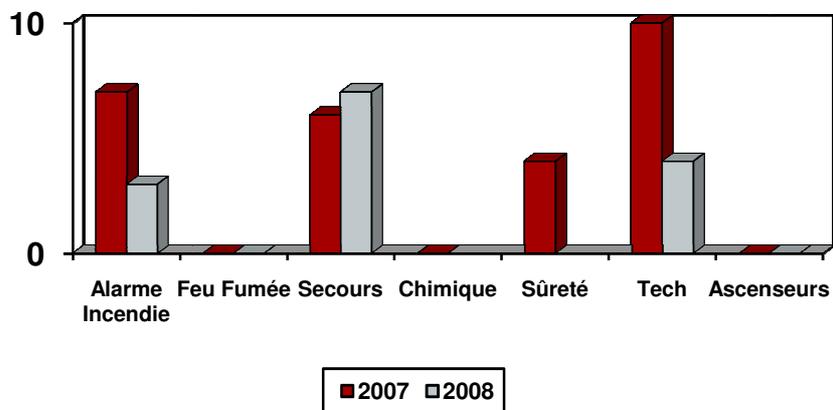
Interventions Doua



Interventions Rockefeller



Intervention La Buire



Interventions techniques : dépannage d'équipement de sécurité ou de secours, recherche de pannes, ascenseur bloqué, déblocage de portes, alarme technique, maintenance d'équipement de sécurité (extincteurs, désenfumage, BAES).

7.1.5 Autres activités

Autres activités	Nombre
Visites de laboratoire	5
Contrôles de sorbonnes avec une entreprise extérieure	280
Rédaction des plans de prévention	43
Rédaction de Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP)	3

7.2 La médecine de prévention

7.2.1 Les visites médicales

Nombre de visites	1 645
-------------------	-------

Premières consultations (embauches, ouvertures de dossiers)	283
Nombre de personnes suivies annuellement	399

7.2.1.1 Les examens systématiques

Les personnels ne nécessitant pas une surveillance médicale particulière	530
Les personnels nécessitant une surveillance médicale particulière	908

Les personnels nécessitant une surveillance médicale particulière concernant :	
Les risques professionnels	621
Handicapés	23
Femmes enceintes	25
Agents souffrant de pathologie particulière	102
Reprises après CLM, CLD, MP ou AT, maternité	74
Autres	63
TOTAL	908

7.2.1.2 Les visites occasionnelles

A la demande :	
des intéressés	122
du médecin de prévention	85
TOTAL	207

7.2.1.3 Les convocations

Nombre de convocations envoyées	Nombre de visites réalisées suite à des convocations	Taux de réponse aux convocations
1 830	1 247	68,14%

7.2.2 Les propositions médicales

7.2.2.1 Les orientations après visites médicales

Suivi par le médecin de prévention	Vers le médecin traitant	Vers un spécialiste	Hospitalisations	D.R.H	Vers le service social	TOTAL
25	51	31	2	2	21	132

7.2.2.2 Les propositions de mesures particulières

Aménagements de postes	Propositions mutations	TOTAL
8	3	11

7.2.2.3 Les urgences

Nombre de personnes hospitalisées	Nombre de personnes adressées au médecin traitant	Nombre de personnes traitées sur place sans suite	TOTAL
6	132	1 050	1188

7.2.2.4 Les vaccinations

D.T.P	Hépatite B	Hépatite A	Tuberstest	DT Coq	Typhim	Grippe	Pneumo 23	Autres	TOTAL
25	25	4	26	60	16	440	2	5	603

7.2.3 Les examens complémentaires

7.2.3.1 Les examens sanguins

N.F.S effectués	V.S effectués	Sérologie HIV, Hépatites B, C effectués	Bilans hépatiques effectués	Bilans rénaux effectués	Bilans métaboliques effectués	Autres effectués	Total
759	60	264	489	500	317	119	2508

N.F.S : Numérisation de Formule Sanguine

V.S : Vitesse de Sédimentation

7.2.3.2 Les bilans pulmonaires

Au titre du suivi médical			Au titre du bilan amiante				TOTAL
Radios effectués	E.F.R effectués	TOTAL	Radios effectués	E.F.R effectués	Scanners thoraciques effectués	TOTAL	
106	0	106	3	3	3	9	115

E.F.R : Exploration Fonctionnelle Respiratoire

7.2.3.3 Les examens urinaires

Radio toxicologies urinaires effectués	Frottis urinaires effectués	Autres examens (bandelettes) effectués	TOTAL
2	9	1 692	1703

7.2.3.4 Les autres examens complémentaires

Visio tests effectués	Audiogrammes effectués	F.O effectués	Autres effectués	TOTAL
175	15	53	47	290

F.O : Fond de l'œil

7.2.4 Les accidents du travail

7.2.4.1 Les accidents du travail déclarés

Sans arrêt de travail	Avec arrêt de travail de - 15 jours	Avec arrêt de travail de + 15 jours	Ayant entraîné le décès	TOTAL
18	17	22	0	57

Accident hors trajet	Accident de trajet	TOTAL
57	25	82

Concernant les Enseignants	Concernant les ASU	Concernant les ITRF	Concernant les personnels des bibliothèques	Concernant les contractuels	Autres	TOTAL
12	5	38	4	16	7	82

7.2.4.2 Les causes des accidents déclarés

Chutes	Heurts	Manutentions	Projections	Outils ou matériaux tranchants ou piquants	Machines	Contacts chimiques ou biologiques	Contacts agents physiques, au chaud et froid	Accidents de la route	Autres	TOTAL
17	8	12	3	11	3	9	3	10	2	78

7.2.4.3 Les accidents du travail non déclarés

Nombre d'accidents du travail non déclarés : **69**, soit une diminution de 23,33%.

Ces accidents sont répertoriés au registre d'infirmerie ou dans le cahier d'hygiène et sécurité ou par le médecin de prévention.

GLOSSAIRE

A

Actions LOLF : la Loi Organique Relative aux Lois de Finances réorganise le budget en missions, programmes et actions. La mission ministérielle ou interministérielle est un ensemble de programmes concourant à une politique définie. Les programmes sont le regroupement de crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble d'actions relevant d'un même ministère et auxquels sont associés des objectifs précis et des résultats attendus. Les programmes font l'objet d'une évaluation. Les actions décrivent le contenu du programme et regroupent des crédits ayant la même finalité.

Allocataire de recherche : étudiants titulaires d'un Master souhaitant poursuivre une thèse qui bénéficie d'une allocation ministérielle pluri-annuelle attribuée sur critères d'excellence.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, personnel enseignant non titulaire recruté par CDD. Il a les mêmes obligations de service que les enseignants-chercheurs.

Avancement : un corps se subdivise en grades, qui se subdivisent en échelons

L'avancement de corps se fait au choix ou par concours interne.

L'avancement de grade a lieu de façon continue d'un grade au grade immédiatement supérieur : soit au choix (inscription par ordre de mérite sur un tableau d'avancement) ; soit par tableau d'avancement après examen professionnel ; soit par voie de concours professionnel.

L'avancement d'échelon se traduit par une augmentation de traitement ; il est fonction à la fois de l'ancienneté et de la valeur professionnelle du fonctionnaire.

B

BIATOSS : personnel titulaire de bibliothèque, ingénieur, administratif, technicien, ouvrier, de service et de santé, réparti selon quatre types de population :

le personnel des bibliothèques,
le personnel de l'administration scolaire et universitaire (ASU),
le personnel ingénieur, technique, de recherche et formation (ITRF),
le personnel de santé.

BIATOSS contractuel : personnel non titulaire rémunéré sur le budget de l'université ou sur le budget de l'Etat, et dont les activités correspondent à celles des personnels de bibliothèque, ingénieur, administratif, technicien, ouvrier, de service et de santé.

Budget Etat : en matière de rémunération signifie un financement par l'Etat des titulaires et contractuels BIATOSS et enseignants placés sur un support fonctionnaire.

Budget université : en matière de rémunération signifie un financement par l'université des contractuels BIATOSS et enseignants.

C

CDD recherche : en matière de rémunération concerne les doctorants ou post-doctorants financés par l'université (via un contrat de recherche) et les BIATOSS avec une mission d'appui à la recherche, financés par des crédits de recherche.

CFA : le Congé de Fin d'Activité est un système de préretraite, en extinction. Pour en bénéficier, trois conditions sont à remplir : une condition d'âge, une condition de durée d'assurance vieillesse et une condition de durée de services publics. Les conditions d'assurance et de service diffèrent selon l'âge des intéressés.

CHS : le Comité d'Hygiène et de Sécurité est une instance consultative qui assiste le Comité Technique Paritaire (CTP) et qui a pour mission d'analyser les risques professionnels des agents, d'enquêter sur chaque accident ou maladie professionnelle. Il suggère toute mesure d'amélioration de l'hygiène et de la sécurité. Il coopère à la préparation des actions de formation dans ce domaine.

CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles. Le centre intervient dans 2 grands domaines d'activité : l'agriculture et la formation professionnelle. Jusqu'au 1er avril 2009 il était le seul payeur des aides de l'état aux bénéficiaires des contrats emploi-aidés. A compter du début du mois d'avril 2009, l'ASP (Agence des Services et de Paiement) a intégré les équipes du CNASEA et repris ses missions.

Contractuels de droit public : sous ce terme sont regroupés l'ensemble des contractuels BIATOSS, et l'ensemble des CDD recherche. Sont exclus les "contrats aidés" (voir ci-dessous).

Contrat aidé : contrat de travail de droit privé, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides (subventions à l'embauche, exonérations de certaines cotisations sociales...). Il s'agit principalement des CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et des CAV (Contrat d'Avenir). Au plan fonctionnel les contrats aidés appartiennent aux personnels BIATOSS

Contrat PACTE : le Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale hospitalière et d'Etat est un contrat de droit public d'une durée d'un an minimum à deux ans maximum alternant formation et stage, et permettant d'intégrer la fonction publique en qualité de fonctionnaire titulaire à l'issue d'une vérification d'aptitude. Il s'agit d'un nouveau mode de recrutement dans les corps et cadres d'emploi de catégorie C des trois fonctions publiques. Les contractuels PACTE appartiennent aux BIATOSS, aux plans statutaire comme fonctionnel.

CRCT : Congé pour Recherche ou Conversion Thématique. C'est une période de reconversion d'une durée de 6 mois à 1 an, non renouvelable, accordée sur leur demande aux enseignants-chercheurs soit au titre de leur établissement, soit au titre du CNU au vu d'un projet présenté par le candidat. Le bénéficiaire d'un CRCT est déchargé de son enseignement. Il continue à percevoir son salaire mais perd la prime liée au contrat qu'il peut avoir.

CNU : Conseil National des Universités. C'est l'instance nationale compétente à l'égard des mesures individuelles relatives à la carrière des enseignants-chercheurs (essentiellement qualification et promotion).

D

DBM : Décision Budgétaire Modificative. Un budget initial peut enregistrer des modifications tout au long de l'année afin de tenir compte de la réalité de la gestion. Pour procéder à ces modifications, l'établissement peut être amené à soumettre une décision budgétaire modificative au conseil d'administration.

Depuis son passage aux responsabilités et compétences élargies des modifications portant sur les masses (salaires, fonctionnement, investissement), ou le plafond d'emplois peuvent être apportées en cours d'exercice au budget initial. Ces modifications nécessitent une DBM pour laquelle le décret du 28 juin 2008 prévoit la possibilité pour le conseil d'administration de déléguer au président le pouvoir de l'adopter. Dans ce cas, la DBM doit être portée à la connaissance du CA suivant.

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement. Jusqu'en 2008 la Dotation Globale de Fonctionnement est une ressource annuelle de l'université versée par l'Etat pour les charges correspondant à l'enseignement et au fonctionnement hors recherche. Basée initialement sur un calcul théorique, elle était l'addition de quatre éléments : la compensation du sous encadrement en personnels enseignants, le fonctionnement pédagogique, le fonctionnement logistique, la compensation du sous encadrement en personnels IATOS.

Depuis son passage aux responsabilités et compétences élargies, l'UCBL perçoit une subvention pour charges de service public composée d'une enveloppe consacrée à la masse salariale (dont les personnels Etat) assortie d'un plafond d'emplois, d'une enveloppe de fonctionnement hors masse salariale et d'une enveloppe d'investissement.

DIF : Le Droit Individuel à la Formation est l'une des voies d'accès à la formation tout au long de la vie professionnelle. Ce droit est ouvert, dans certaines conditions, à tous les personnels quel que soit leur statut et mis en œuvre à l'initiative de l'agent. Le DIF est un droit régi par des règles précises quant à ses conditions d'ouverture. Il permet à l'agent de suivre une action de formation inscrite au plan de formation, sous réserve de l'accord de son établissement. Ce droit est d'au moins 20 heures par an pour un agent à temps complet, plafonné à 120 heures.

E

Enseignant-chercheur : enseignant du supérieur (professeur des universités PU et maître de conférences MCF). Il a une double mission d'enseignement et de recherche. Son temps de travail est constitué pour moitié par les services d'enseignement d'une durée annuelle de 128 heures de cours magistraux ou 192 heures de travaux dirigés, et pour moitié par une activité de recherche.

Enseignant contractuel : enseignant non permanent recruté par contrat à durée déterminée (ATER, ASM, enseignant associé).

Enseignant du premier degré : Instituteur ou professeur des écoles.

Enseignant du second degré : enseignant professeur certifié (PRCE) ou agrégé (PRAG) en collège ou en lycée. Il a une obligation de service de 384 heures équivalent TD.

Enseignant titulaire : enseignant-chercheur, enseignant hospitalo-universitaire et enseignant des 1^{er} et 2^d degrés.

ETP : Equivalent Temps Plein, unité de mesure des effectifs présents à une date donnée, corrigés de la quotité de travail. Un agent à temps partiel à 60% (quotité de travail = 60%) correspond à 0,6 ETP.

I

IAT : Indemnité d'Administration et de Technicité, attribuée aux personnels de bibliothèques, de l'ASU et de santé de Catégorie C, ainsi qu'aux Catégorie B en début de carrière.

IPTS : Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires, attribuée aux personnels de bibliothèques, de l'ASU et de santé de Catégorie A ainsi que les Catégorie B en fin de carrière.

IUF : L'Institut universitaire de France a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité. Les enseignants-chercheurs peuvent bénéficier d'une délégation à l'IUF : ils sont déchargés, pour une période de 5 ans, des 2/3 de leurs obligations d'enseignement pour se consacrer à la recherche. On distingue les membres juniors (âgés de moins de 40 ans) et les membres seniors.

M

Moniteur : enseignant non titulaire dont le service de base est de 64 heures. Il est recruté parmi les allocataires de recherche. Il bénéficie d'une initiation à l'enseignement supérieur par un système de tutorat.

P

PCA : Prime de Charge Administrative, attribuée par l'Université à des enseignants assumant des responsabilités administratives particulières (vice-présidents, chargés de mission...).

PEDR : Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche, destinée aux enseignants-chercheurs, aux enseignants hospitalo-universitaires et aux enseignants associés à temps plein pour leurs activités de recherche et d'encadrement de doctorants. Elle est attribuée après évaluation d'un dossier individuel, présentant l'activité effective du candidat dans ces domaines au cours des quatre dernières années civiles.

Personnel hébergé : personnel qui intervient à l'université mais qui n'est pas personnel de l'Université.

Personnel vacataire administratif et technique : personne engagée pour une mission précise, sur un emploi non permanent ; leur rémunération est attachée à l'acte effectué, non à un indice.

Personnel vacataire d'enseignement : personne choisie en raison de ses compétences dans les domaines scientifique, culturel ou professionnel ; elle doit exercer une activité professionnelle principale dans un autre établissement.

PFI : Prime de Fonction Informatique éventuellement attribuée aux personnels ITRF de catégorie A et B travaillant dans le domaine informatique, et à certaines conditions prévues par décret.

PPRS : Prime de Participation à la Recherche Scientifique attribuée aux personnels ITRF pour leur contribution directe ou indirecte à la recherche.

PRES : Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur, attribuée aux personnels enseignants participant à l'élaboration et à la transmission des savoirs ainsi qu'au développement de la recherche.

PRP : Prime de Responsabilité Pédagogique, attribuée aux personnels enseignants pour responsabilités pédagogiques spécifiques exercées en sus des obligations de service (par exemple

l'organisation de l'accueil et de l'orientation des étudiants, ou la mise en place et l'accompagnement des projets pédagogiques liés aux nouvelles technologies et à la gestion de la politique documentaire).

T

Travailleur handicapé : personne reconnue handicapée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), ou titulaire d'une pension d'invalidité, ayant fait connaître sa situation à l'administration.